



## PROJET

**«SOUTIEN AU PLAIDOYER POUR UNE INTÉGRATION DES LIENS ENTRE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET SANTÉ DANS LES OUTILS POLITIQUES CONCERNÉS»**



## RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES

**Mars- Décembre 2014**



## TABLE DES MATIERES

LISTE DES FIGURES .....	3
INFORMATIONS GENERALES SUR LE PROJET .....	4
INTRODUCTION.....	6
I. ACTIVITÉS PRELIMINAIRES .....	7
I.1. Protocole d'accord.....	7
I.2. Réunion de travail .....	7
I.3. Prise de contact avec les bénéficiaires.....	7
I.4. Atelier de validation du document d'Analyse de la situation et estimation des besoins en santé et en environnement (ASEB / SANA) .....	10
II. ACTIVITÉS PRÉVUES ET RÉSULTATS.....	12
II.1. Introduction.....	12
II.2. Recrutement des consultants .....	14
II.3. Formation des journalistes.....	16
II.3. Formation des membres du GNT sur l'élaboration de SANA-Burundi.....	20
II.3. Retraites.....	30
II.3.1. Retraite des parlementaires.....	30
II.3.2. Retraite des leaders d'opinion .....	35
II.3.3. Retraite des Représentants des confessions religieuses .....	41
II.4. Concours des journalistes .....	52
II.5. Production et diffusion des outils de communication sur le changement climatique et la santé .....	56
III. MISSION D'ÉVALUATION DU PROJET .....	56
IV. ACTIVITÉS EN COURS.....	58
IV.1. Elaboration des fiches de suivi évaluation des engagements des groupes cibles .....	58
IV.2. Révision de la politique Nationale de la santé publique .....	58
V. ACTIVITES QUI NE SONT PAS ENCORE EXECUTES .....	60
V.1. Renforcement des capacités de la plate forme nationale .....	60
V.2. Retraite des membres du gouvernement .....	60
V.3. Révision du programme National de développement sanitaire III .....	60
V.4 Etude d'impact du changement climatique sur la santé.....	60
VI. Difficultés rencontrées.....	61
VII. CONCLUSION GENERALE .....	62
VII. ANNEXES.....	63



## LISTE DES FIGURES

---

Figure 2	Photos illustrant l'atelier de validation du document d'analyse de la situation et estimation des besoins en santé et environnement .....	10
Figure 3	Ouverture de l'Atelier : Représentant Légal d' A.LU.MA -Burundi (à gauche), Représentant du MSPLS (milieu), Représentant GIZ (à droite) .....	12
Figure 4	Photos illustrant la présentation du Projet.....	13
Figure 5	Photos illustrant les participants à l'atelier de planification des activités du projet lors des travaux en groupe .....	13
Figure 6	Photos illustrant l'ouverture et l'analyse des offres par la commission (a) et la supervision des travaux de la commission par le Représentant légal d'ALUMA-Burundi.....	15
Figure 7	Photos illustrant les cérémonies d'ouverture de la formation des journalistes :.....	18
Figure 8	Photos illustrant : Séances des travaux en groupe (à gauche) et la Restitution en plénière à droite.....	19
Figure 9	Photos illustrant les réponses types sont affichées sur les tableaux méta plans...	19
Figure 10	Photo qui illustre la formation proprement dit : '(a) ; (b) .....	22
Figure 11	:: Présentation du Coordonnateur du projet(a), Responsable du Projet ACCES (b) et Prosper MUYUKU (c) .....	23
Figure 12	::.....	24
Figure 13	Photo illustrant l'Ouverture officielle des cérémonies de Remises des prix aux meilleures journalistes.....	54

## Liste des tableaux

---

Tableau 1	: Le tableau montre les numéros d'ordre d'importance attribués par les participants à chaque thème.....	27
Tableau 2	: Synthèse des travaux en groupe.....	49



## INFORMATIONS GENERALES SUR LE PROJET

---

### 1. Titre du projet :

« Soutien au plaidoyer pour une intégration des liens entre changement climatique et santé dans les outils de politique concernés »

### 2. Information du demandeur :

- ☞ Organisation mise en œuvre : Action de Lutte contre la Malaria
- ☞ Personne responsable : Ambassadeur Albert MBONERANE
- ☞ Personnels impliqués :
  - **Ir Emmanuel NGENDAKUMANA (Coordonnateur du Projet)**
  - **Epitace HUNGURUZIMANA (Assistant administratif et financier)**

### 3. Adresse physique et adresse postale

Centre Anti-Malaria Saint François d'Assise :  
Kamenge, Bujumbura, BURUNDI/ Rue de l'Unité N°164,  
B.P. 6086 Bujumbura, Burundi  
Téléphone: 00-257-22-23-80-05 / 22- 27-86- 98  
E-mail: [aluma@alumaburundi.org](mailto:aluma@alumaburundi.org)  
Site web: [www.alumaburundi.org](http://www.alumaburundi.org)

### 4. Durée du projet : Mars 2014 - Décembre 2015

### 5. Budget EURO : 177.553

### 6. Partenaires impliqués :

- Le Ministère de la Santé Publique et de la lutte contre le Sida
- La Faculté de Médecine (Université du Burundi),
- L'Institut National pour la Santé Publique (INSP),
- Le Département pour la Promotion de la Santé, de l'Hygiène et de l'Assainissement (DPSHA)
- Le Programme National Intégré de Lutte contre le Paludisme (PNILP)
- Le Ministère de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme
- La Direction Générale des Forêts et de l'Environnement
- La Direction Générale de l'Institut Géographique du Burundi (IGEBU)
- Le Ministère de la Sécurité Publique
- La Plateforme Nationale de Prévention des risques et gestion des catastrophes (PNPRGC),
- Organisations de la Société Civile :
- La Fédération des Acteurs non Etatiques intervenant dans le secteur de la Santé (FENAS)



- Coopération Germano - Burundaise
- Projet d'Adaptation au changement climatique pour la protection des ressources en eau et sol (ACCES)
- L'OMS
- La chargée de la Déclaration de Libreville Santé et Environnement
- Groupe de travail sur le SANA / ASEB
- Les médias
- Les partis politiques



## INTRODUCTION

---

Le Burundi fait partie des pays qui ont ratifié la convention cadre des Nations Unies sur les Changements climatiques en avril 1997. Pour la mise en œuvre de cette convention, le Burundi a fait la première et la deuxième communication nationale sur les changements climatiques. Le Burundi a également contribué dans l'élaboration des documents de politique à savoir le code de l'environnement, le code de l'eau, le Politique Nationale d'adaptation au changement climatique (PANA), la vision Burundi 2025, etc. Pourtant les études déjà faites montrent que le degré d'intégration des changements climatiques dans les politiques déjà élaborées est relativement faible.

Les secteurs vulnérables du changement climatique ont été désignés par la communication de la convention cadre des nations unis pour le changement climatique comme ressources en eau, agriculture, énergie, les écosystèmes naturels et aquatiques et la santé. Pourtant aucun projet concret n'a été mené pour contribuer à la vulnérabilité de la santé par rapport au changement climatique.

Dans le cadre du projet intitulé « **Soutien au plaidoyer pour une intégration des liens entre changement climatique et santé dans les outils politiques concernés** » le secteur de la santé a été identifié parmi les secteurs les plus vulnérables aux changements climatiques parce qu'on constate toujours une faible connaissance de la problématique climatique et ses impacts néfastes sur la santé, aussi bien parmi les acteurs du secteur de la santé même que parmi les décideurs.

Par ailleurs, il n'existe pas de politique intégrant les actions de santé et de l'environnement (sauf SANA) en général et les liens entre changement climatique et la santé en particulier. Le Burundi devrait donc poursuivre les efforts pour passer de l'approche sectorielle à l'approche intégrée afin de promouvoir le bien être de la population. Cela interpelle le Gouvernement du Burundi et les acteurs de développement de concevoir des politiques, des stratégies et des plans d'actions conjointes qui privilégient l'intégration des liens entre changement climatique et la santé.

En tenant compte de la gravité des impacts néfastes des changements climatiques sur la population, le projet ci haut cité voudrait mettre en œuvre plusieurs éléments clés de stratégie de communication qui incluent un renforcement des capacités des acteurs intervenants dans le secteur de la santé qui leur permet entre autres de mener/participer à un plaidoyer auprès des leaders pour que ces derniers tiennent compte des liens entre changement climatique et la santé.

C'est dans ce cadre que le projet « **Soutien au plaidoyer pour une intégration des liens entre changement climatique et santé dans les outils de politiques concernés** » a vu le jour sur un financement de la coopération allemande dans son



programme d'adaptation au changement climatique dans le secteur de la santé. Ce projet est exécuté par l'Association Action de Lutte contre la Malaria en partenariat avec le Ministère de la Santé Publique et de Lutte contre le Sida.

Le présent rapport va décrire les activités déjà menées depuis le mois de mars jusqu'au mois de décembre 2014 et montrera les activités en cours de réalisation et la proposition des prochains pas dans la mise en œuvre de ce projet.

## **I. ACTIVITÉS PRELIMINAIRES**

### **I.1. Protocole d'accord**

---

Avant le démarrage du projet, un protocole d'accord de partenariat a été signé par les trois parties (GIZ-MSPLS-A.LU.MA-Burundi) en date du 20 Mars 2014. Ce protocole montre les engagements pris par les trois parties prenantes dans la mise en œuvre du projet.

### **I.2. Réunion de travail**

---

Le Représentant Légal d'A.LU.MA – Burundi a organisé au début du mois de mars 2014 des réunions de travail auxquelles il a expliqué à l'équipe du projet leur cahier de charge et les principes normaux auxquels (normes de le GIZ) l'équipe du projet va se conformer d'une part et d'autre part il a écouté les doléances des uns et des autres dans la mise en œuvre du projet.

### **I.3. Prise de contact avec les bénéficiaires**

---

#### **1° Contact avec le MEEATU**

Etant donné que le projet était au niveau du démarrage et qu'il porte sur le plaidoyer pour une intégration des liens entre changement climatique et santé dans les outils de politiques concernés, le Coordonnateur du projet a commencé ses activités par des contacts avec les membres du Ministère de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et du Tourisme pour une prise de contact et échanger sur les activités du projet. Etant donné que le Directeur Général des forêts et de l'environnement venait d'être changé ces derniers jours alors qu'il sa fonction reprenait directement le rôle de point focal SANA pour l'environnement au sein du Ministère de l'eau, de l'environnement de l'Aménagement du Territoire et du Tourisme, il a fallu que le Coordonnateur du projet puisse lui expliquer le projet, son objectif et les activités prévues pour qu'il adhère et agisse favorablement pour la réussite du projet.



## **2° Contact avec le secrétaire exécutif de la PFPRGC**

Le Coordonnateur a pris contact également avec le secrétaire exécutif de la Plateforme Nationale de la Prévention des Risques et la Gestion des Catastrophes (PFNPRGC). Le Coordonnateur a expliqué brièvement le Projet et son objectif du projet . Le secrétaire exécutif de la plateforme a salué cette bonne initiative et il a trouvé une place parmi les bénéficiaires directes en matière de renforcement des capacités des membres de la plateforme. Le Coordonnateur du projet lui a demandé à cet effet de lui proposer en quoi le projet pourra appuyer la Plateforme Nationale en matière de renforcement des capacités pour que l'équipe du projet puisse analyser les possibilités d'appui par le Projet climat santé. Le secrétaire qui était tellement occupé par des préoccupations liées aux conséquences des catastrophes du 9 février 2014 dans les quartiers du Nord du capitale de Bujumbura, a donné un document de plan d'action de la plateforme de 2013 jusqu'à 2016 .Le Coordonnateur a pris le courage de dépouiller tout le document et il a pu tirer 4 activités dont deux étaient déjà prévues dans le projet .Le coordonnateur a renvoyé au secrétaire exécutif de la plate-forme les deux activités avec une note de référence permettant de mener bon une requête d'appui.

Etant donné que la planification n'était pas encore eu lieu, le secrétaire exécutif de la plateforme avait une proposition qui n'a pas été accepté parce qu'il avait voulu exprimer les besoins de la Plate-forme provinciale au lieu de plateforme Nationale. Ainsi, le Coordonnateur lui a expliqué qu'il faudra améliorer la requête en se penchant à la plate-forme nationale.

## **3° Contact avec le Directeur de la RTNB**

Celui-ci a été contacté par ce qu'il faisait partie non seulement de la plate-forme mais aussi il faisait partie du Réseaux des journalistes qui sont des bénéficiaires du projet. Le Coordonnateur s'est présenté et a expliqué l'objectif et le champ d'action du projet. Il lui avait expliqué pourquoi le directeur a été désigné pour mener un échange et lui a demandé de lui expliquer la meilleure méthode d'approche en matière de renforcement des capacités sur les changements climatiques et ses effets néfastes sur la santé dans le domaine médiatique. Le directeur aussi a été intéressé du projet et a éprouvé un autre problème lié à la communication en cas de crise soit disant que les journalistes ne maîtrisent pas comment communiquer en cas de crises ou de catastrophes. Le Coordonnateur lui a signalé que le sujet n'était pas concerné par le projet d'où il ne pourrait pas appuyer cette proposition.

Par rapport à l'approche méthodologique pour renforcer les journalistes en matière de changement climatique sur la santé, il a proposé une approche participative de tous les medias en passant non seulement par l'Association burundaise des Radio





diffuseurs (ABRD) mais aussi par les lettres d'invitation et des contacts téléphoniques adressés aux responsables des media et des presses écrites.

#### **4° Contact avec le point focal de SANA au Ministère de la santé Publique et de lutte contre le SIDA**

Le contact avec le point focal de SANA a été fait par téléphone et par message électronique. Etant donné que le groupe SANA faisait partie des bénéficiaires directes du projet, le point focal SANA sous couvert du département de promotion de santé, hygiène et Assainissement ont fait une requête de fond auprès de A.LU.MA-Burundi pour que le projet puisse appuyer l'atelier de validation du document du SANA qui était programmé en date du 18 et 19 Mars et qui se trouvait à presque à la phase finale. Cette requête a eu une réponse favorable à la limite de l'estimation des besoins. Cet appui a été retiré du budget alloué au renforcement des capacités du groupe chargé d'élaboration du SANA. **La requête se trouve dans l'Annexe 1**

#### **5° Contact avec le Directeur de la DPSHA**

La DPSHA a été contacté également mais en dernier lieu car il n'était pas disponible au moment des premiers contacts. Arrivé à Bujumbura, de retour de sa mission, il a donné rendez-vous lundi le 10 Mars 2014 pour échanger avec le Coordonnateur du projet. Finalement le Coordonnateur du projet s'est entretenu avec le Directeur de la DPSHA sur la mise en œuvre des activités du projet qui prend cours selon lui après la Signature du protocole de convention entre la GIZ, A.LU.MA-Burundi et le MSPLS. Il a spécifié que la mise en place du Comité de Pilotage et la désignation d'un point focal du projet au niveau de la DPSHA ne pouvait pas avoir lieu sans cet accord de partenariat.

Etant donné que c'était lui qui représentait le partenaire d'une façon directe, le Coordonnateur lui a demandé de suivre le dossier afin qu'il puisse être signé par le Ministre de la Santé Publique et de Lutte contre le Sida.

#### **6° Equipement du bureau**

L'équipement du bureau a été également l'une des activités réalisées préalablement. L'attribution des marchés a suivi les contextes normaux d'attribution des marchés par le choix du moins disant et en suivant le schéma normale de transaction financière. Les équipements achetés étaient de deux catégories. Les ordinateurs + accessoires et le matériel de bureau.

## 7° Contact téléphonique et par mail avec le chargé de l'accompagnement du Projet

Après la présentation de l'équipe du projet à la GIZ par le Représentant Légal d'A.LU.MA-Burundi les contacts téléphoniques et par mail se sont poursuivis pour accompagner la mise en œuvre du projet. C'est ainsi depuis la deuxième quinzaine du mois de Mars 2014 jusqu'à la fin du moi mai 2014, à chaque lundi de la semaine à 16h, il était prévu une communication par Skype entre le Coordonnateur du projet et le chargé de l'accompagnement du projet sur l'état d'avancement des activités du projet, les difficultés rencontrés et les solutions alternatives pour faire face.

### I.4. Atelier de validation du document d'Analyse de la situation et estimation des besoins en santé et en environnement (ASEB / SANA)

Tenant compte de l'entretien entre le Coordonnateur du projet et le point focal SANA au Ministère de la santé publique et de lutte contre le SIDA et que le projet se fait dans la mise en œuvre de la Déclaration de Libreville, ce dernier a fait une requête auprès de A.LU.MA – Burundi pour solliciter un appui financier dans l'organisation de l'Atelier de validation du document d'Analyse de la situation et estimation des besoins en santé et en environnement (ASEB / SANA). Ainsi, cet atelier a eu lieu en date du 18 et 19 mars 2014 (**Figure 1**).



**Figure 1** Photos illustrant l'atelier de validation du document d'analyse de la situation et estimation des besoins en santé et environnement

Dans cet atelier, il était question d'analyser le document et proposer des corrections nécessaires avant de le soumettre auprès des ministères de tutelle (Ministère de la Santé Publique et de lutte contre le Sida et le Ministère ayant l'environnement dans ses attributions) pour signature.



En définitive, le document a été validé moyennant les propositions des participants relevées lors des travaux de groupe. Ainsi après l'insertion de ces propositions, un groupe très restreint a été choisi pour faire une relecture du document. Maintenant le document a été soumis aux Ministres de tutelle et il reste l'élaboration des plans conjoints afin de mettre en œuvre la Déclaration de Libreville.

## II. ACTIVITÉS PRÉVUES ET RÉSULTATS

### II.1. Introduction

Avant d'entrer au vif du sujet, A.LU.MA –Burundi en collaboration du Ministère de la santé Publique et de lutte contre le SIDA avec l'appui du consultant chargé de l'accompagnement du projet ont préparé un atelier de planification des activités du projet.

L'atelier de planification des activités du Projet Climat- santé a duré deux jours en date du 3 au 4 /4 /2014 dans les enceintes du Centre Anti Malaria Saint François d'Assise. L'atelier avait pour objectif d'opérationnaliser les activités du projet dans le temps et dans l'espace et de responsabiliser les chargés de la mise en œuvre. Les invités à cet atelier étaient constitués par les partenaires directes (DPSHA et la GIZ / Projet ACCES), les membres du Comité de pilotage, la Plateforme Nationale de Prévention des Risques et de Gestion des Catastrophes, le Groupe SANA, et la Direction générale des forêts au Ministère ayant l'Environnement dans ses attributions et d'autres partenaires.

Au cours du 1<sup>er</sup> jour de l'Atelier, il y a eu ouverture officielle de l'atelier et la présentation du projet et des orientations stratégiques du SANA (avant midi), l'après-midi a été consacré aux travaux de groupe.



**Figure 2** : Ouverture de l'Atelier : Représentant Légal d' A.LU.MA -Burundi (à gauche), Représentant du MSPLS (milieu), Représentant GIZ (à droite)



(a)



(b)

**Figure 3 :** Photos illustrant la présentation du Projet par le Coordonnateur du Projet en (a) et la Facilitation des travaux par le chargé de l'accompagnement du projet qui faisait la modération en (b)



**Figure 4 :** Photos illustrant les participants à l'atelier de planification des activités du projet lors des travaux en groupe

Au cours du second jour, il y a eu des présentations en plénière des travaux de groupes et la clôture des cérémonies. Il faut noter que la modération était assurée par le chargé de l'accompagnement du projet.

Durant cet atelier, les activités s'étaient déroulées en bon et due forme malgré les absences observées lors du second jour. En effet durant le premier jour nous avons enregistré 18 participants / 30 qui étaient invités tandis le second jour, nous avons enregistrés 12 participants.

Cette chute de présence s'explique par la simple raison que les participants avaient reçu des frais de déplacement (6.000 Fbu) qui ne sont pas conformes aux réalités du coût de transport. Toutefois les résultats escomptés ont été atteints. Le détail se trouve dans le rapport de documentation (**Voir Annexe 2**)



## II.2. Recrutement des consultants

---

### a) .Elaboration et validation des Termes de références

Avant le début des activités de renforcement des capacités, le Coordonnateur du projet a élaboré les termes de références pour le recrutement de deux consultants (international et national) pour la formation des journalistes et la retraite des parlementaires. Ces termes de références ont été présentés dans la réunion du Comité de Pilotage qui avaient eu lieu en date du 14 / avril / 2014. Il faut noter que la participation n'a pas été effective car 6membres /17 qui étaient invités, ont répondu présents à cette réunion.

Etant donné que le Président du comité de Pilotage n'était pas au courant des raisons liées aux absences observées et que le recrutement des consultants était une étape incontournable dans l'avancement des activités du projet, les termes de références ont été validés malgré quelques retouches qui ont été proposées au Coordonnateur du projet pour les intégrer dans ces termes de référence.

### b) Lancement de l'appel d'offre

Après l'insertion des suggestions des membres du comité de pilotage, la coordination du projet en collaboration avec le Ministère de la santé Publique et de lutte contre le Sida ont lancé l'appel d'offre en date du 21/4/2014 qui avait une durée de 10 jours calendrier. Cette annonce a été publiée sur la radio Isanganiro pendant 5fois de diffusion, sur la presse écrite « Renouveau du Burundi », sur le site web [www.aluma@alumaburundi.org](http://www.aluma@alumaburundi.org). et sur la porte d'entrée du Centre anti Malaria saint François d'Assise.

Jusqu'au moment de clôture de dépôt des offres, Sept candidats avaient déjà amené leur dossier de soumission. Ce sont ces offres qui ont été sujet d'ouverture, et d'analyse et d'évaluation.

### c) Mise en place d'une commission pour l'ouverture des offres

La Représentation d' A.LU.MA-Burundi en collaboration avec la Direction de Promotion de Santé, Hygiène et Assainissement a mis en place une commission mixte composée de quelques membres du comité de pilotage pour l'ouverture et analyse des offres. Tenant compte de l'urgence des activités qui étaient prévues, la consultation des membres de la commission a été faite de façon interne. Ainsi, la commission était composée par :

- ✓ Le Point focal du projet au MSPLS, **Monsieur MUYUKU Prosper** (Président de la commission)

- ✓ Le Coordonnateur du Projet, **Monsieur NGENDAKUMANA Emmanuel** (membre)
- ✓ Le Point focal SANA au MEEATU, **Madame MACUMI Antoinette** (membre)
- ✓ Un cadre du MSPLS, **Monsieur CIZA Fabien** (membre)
- ✓ L'assistant Administratif et financier du Projet, Chargé du rapportage

#### d) . Ouverture et Analyse des offres techniques

L'ouverture et l'analyse des offres techniques (**figure 5**) se sont déroulées au Bureau National des services d'Hygiène et Assainissement en date du 6 /5 /2014. Cette activité a commencé par le rappel des critères publiés dans les termes de référence et un consensus sur la méthodologie et la grille d'évaluation à utiliser. Alors qu'on voudrait avoir deux consultants nationaux, un seul candidat (**KAVUYIMBO Venant**, Master en santé environnemental) a été retenu pour le premier tour parce que son dossier était complet, deux autres candidats avaient des qualités requises mais leurs diplômes n'étaient pas certifiés tandis que les autres n'avaient pas des conditions souhaitées dans les termes de références. Le détail se trouve dans **l'ANNEXE 3**



(a)



(b)

**Figure 5** : Photos illustrant l'ouverture et l'analyse des offres par la commission (a) et la supervision des travaux de la commission par le Représentant légal d'ALUMA-Burundi

Ainsi, un seul candidat a été retenu. Pour trouver un autre consultant, les membres de la commission ont suggéré que cette question soit traitée par les gestionnaires du projet afin de trouver une solution adéquate.

#### e) .Réouverture et Ré analyse des offres techniques

Après la réception du rapport de la commission qui ne désignait qu'un seul candidat, le Représentant légal d'A.LU.MA-Burundi a souhaité qu'il faut qu'il y ait délibération du critère de diplôme non certifié pour les candidats qui avait un niveau de formation équivalent à celui souhaité dans les termes de référence. Toutefois il a suggéré que



le candidat qui sera retenu sera obligé de compléter son dossier avec un diplôme certifié. Ainsi, la réouverture et la ré-analyse concernait 3 candidats et a eu lieu le 08 / Mai / 2014 au même endroit que la première réunion et par la même commission.

Le déroulement de l'activité a été le même (consensus et validation des critères d'évaluation) et au final un candidat de **Docteur NIYONKURU Charles**, consultant environnementaliste a été retenu (**Voir Annexe 4.**)

#### **f) .Négociation des offres financières**

En date du **10 /5 /2014**, les consultants retenus (**KAVUYIMBO Venant** et **Dr NIYONKURU Charles**) étaient répondus à l'invitation téléphonique qui leur avait été lancé par l'équipe du projet. Au cours des négociations, Monsieur KAVUYIMBO Venant a été éliminé par ce que non seulement il était très cher (**350\$/jour**) mais aussi il n'était pas disponible durant la période qui était déjà fixée. Par contre, Dr Charles NIYONKURU avait proposé 350 000Fbu mais il a finalement les honoraires acceptables (**300 000Fbu/jour**) par rapport aux normes de la GIZ et admise par le projet climat santé. Alors le 3<sup>ème</sup> qui devait monter au 2<sup>ème</sup> place n'était pas également disponible. **voir Annexe 6.** Alors tenant compte de l'Agenda du consultant au cours de la formation des journalistes, les négociations ont abouti sur les résultats suivants : Un seul candidat qui va travailler avec un rapporteur pour faire un rapport de documentation. L'équipe du projet a négocié le 4<sup>ème</sup> consultant pour faire un rapportage.

### **II.3. Formation des journalistes**

---

#### **a. Organisation de la formation**

Etant donné que le projet est en train d'être mise en œuvre par l'Action de Lutte contre la Malaria en partenariat avec le Ministère de la santé publique et de Lutte contre le SIDA, l'invitation a été signée au Ministère de la Santé Publique et de Lutte contre le Sida. Cette invitation était annexée par le contexte et justification de la formation et la liste des participants.

Le ciblage de ces derniers a été fait par A.LU.MA-Burundi via la coordination du projet en se référant sur les partenaires et bénéficiaires du projet. Ainsi, les invitations ont été distribuées une semaine avant la formation à tous les media (radio, télévision et presse écrite) qui disposent dans leur programme une émission sur la santé et/ou sur l'environnement.

Deux à trois jours avant la formation, la coordination du projet faisait des rappels téléphoniques ou par mail pour se rendre compte de ceux qui seront disponibles à la formation afin de bien organiser la logistique.





## **b. Formation proprement dite**

La formation a eu lieu en date **du 22 au 23 mai 2014** à l'hôtel **WHITE STONE de Bujumbura**.

La formation a été débutée par un discours de bienvenue qui a été prononcé par le **Représentant légal d'A.LU.MA- Burundi**. Dans son allocution de bienvenu, il a précisé que les changements climatiques constituent un problème extrêmement important et potentiellement dangereux pour le monde en général et pour le Burundi en particulier.

Il a en outre souligné que l'objet de cet atelier est d'amener les médias Burundais à comprendre leur rôle dans la protection de la santé humaine en menant des investigations médiatiques sur les liens entre le changement climatique et la santé, sachant que le rôle des médias reste incontournable.

Dans son discours d'introduction, le **Représentant de la Coopération Allemande** a précisé que le projet « Soutien au plaidoyer pour une intégration des liens entre changement climatique et la santé dans les outils de politique concernée », est financé par la coopération germano-burundaise (GIZ) dans son programme « **Adaptation au changement climatique dans le secteur de la santé** ». Il a terminé son allocution en réaffirmant que le Gouvernement allemand est prêt à soutenir le Burundi dans ses efforts de la mise en œuvre des mesures d'atténuation et d'adaptation aux effets néfastes des changements climatiques.

Les cérémonies ont été rehaussées par le Directeur de Promotion de la Santé, Hygiène et Assainissement qui avait représenté le Ministère de la Santé Publique et de Lutte contre le Sida. Dans son allocution d'ouverture, le **Représentant du Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA**, a dit qu'il n'existe pas de politique intégrant les actions de santé et de l'environnement et les liens entre changement climatique et la santé en particulier.

C'est pour cette raison que le Burundi doit donc poursuivre les efforts pour passer de l'approche sectorielle à l'approche intégrée afin de promouvoir le bien être de la population. La contribution des journalistes dans le plaidoyer pour la prise de conscience du public burundais sur les liens entre changement climatique et santé demeure donc incontournable.

Le détail se trouve dans les **rapports de documentation de la formation des journalistes**.



(a)

(b)

**Figure 6 :** Photos illustrant les cérémonies d'ouverture de la formation des journalistes : (a) les personnalités chargées de prononcer les différentes allocutions avec le Représentant Légal d'A.L.U.M.A-Burundi prononce son discours de bienvenue. (b) Les participants en train de suivre les différentes allocutions

### c. Objectif de la formation des journalistes :

Le consultant avait été recruté pour mission de faire connaître aux **journalistes**, les effets des changements climatiques sur la santé en vue de leur permettre de comprendre la thématique et de pouvoir diffuser et/ou améliorer les émissions relatives à la santé et à l'environnement. Ceci leur facilitait de mener des actions de plaidoyer/ lobbying auprès des décideurs pour que ces derniers tiennent compte des liens entre la santé et les changements climatiques dans les programmes de développement.

### d. Méthodologie :

Pour aboutir à l'objectif ci haut cité, le consultant s'est basé sur des méthodes participatives pour animer les différents thèmes de l'atelier de formation. Le formateur a utilisé ainsi, selon les thèmes, les méthodes pédagogiques suivantes : **Brainstorming, Présentation en salle, les questions réponses** des participants

### e. Les participants à la formation :

Les participants à la formation étaient au nombre de 48 dont 16 femmes et 32 hommes, répartis en catégories suivantes :

- ✓ 38 Journalistes (Radio Télévision Nationale du Burundi, Radio Voix d'Espoir, Radio BONESHA, Journal IWACU, Radio Scolaire Nderagakura, Radio Télé Renaissance, Net Press, Radio ISANGANIRO, Radio CCIBFM+, Radio SALAMA, Radio Culture, Radio Publique Africaine, Journal NDONGOZI,

Agence Burundaise de Presse, Radio MARIA, LE RENOUVEAU DU BURUNDI, Télévision REMA , Héritage TV, OBP Notre Terre),

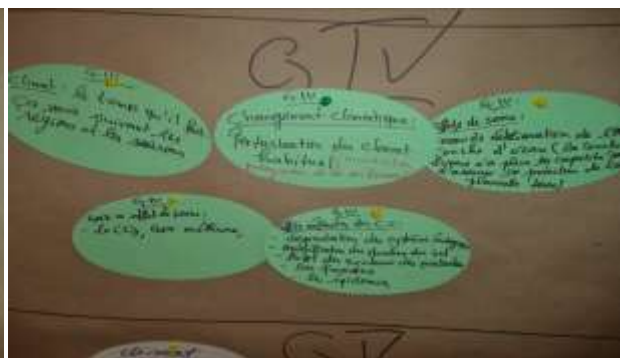
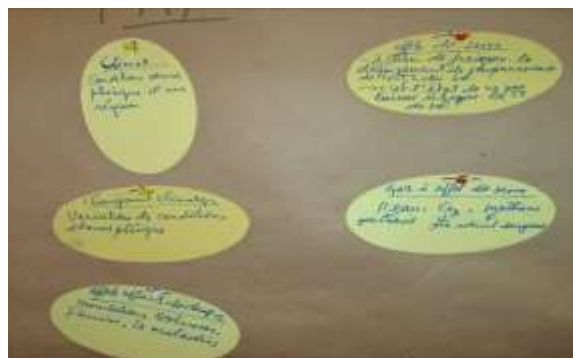
- ✓ 3 Représentants du Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA (le Directeur de la Direction de la Promotion de la Santé, l'Hygiène et l'Assainissement (DPSHA) et délégué du Ministre, le chef de service de la DPSHA et point focal du projet climat-santé, un conseiller au DPSHA),
- ✓ 1 Représentant du Ministère de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme (MEEATU),
- ✓ 3 Membres d'A.LU.MA- Burundi, dont son Représentant Légal, le Coordinateur National du Projet, l'Assistant Administratif du projet « climat santé »
- ✓ 2 membres du projet ACCES de la GIZ
- ✓ 3 Consultants, dont le formateur, la chargée de l'assurance-qualité et modératrice de la retraite et le documentariste),

## f. Travaux de groupe

Afin de maîtriser les différents concepts et les termes clé du changement climatique, les participants ont été mis dans des groupes de travail.



**Figure 7 :** Photos illustrant : Séances des travaux en groupe (à gauche) et la Restitution en plénière à droite



**Figure 8 :** Photos illustrant les réponses types sont affichées sur les tableaux méta plans

La participation a été effective (**76%**), avec une bonne dynamique de dialogue et d'échanges constructifs. Les participants étaient motivés et se sont impliqués aussi



bien dans les travaux de Groupe que dans les discussions en plénière. On peut conclure que l'activité a connu une réussite d'où l'objectif a été atteint.

### **g. Résultat / Engagement pris par les participants**

Au cours des travaux de groupe les participants ont pris des engagements à mettre en œuvre afin de contribuer à l'adaptation et/ou à l'atténuation des effets néfastes des changements climatiques sur la santé .On peut citer par exemple :

- Informer et sensibiliser la population sur les changements climatiques et son impact sur la santé à travers les reportages, les émissions et les spots ;
- Inciter les responsables des media à intégrer les questions relatives aux changements climatiques aux moments des réunions de rédactions ;
- Plaidoyer auprès des décideurs politiques (parlement, gouvernement les confessions religieuses et la société civile) afin d'intégrer les liens entre changements climatiques et la santé dans les outils de politiques concernés ;
- Organiser la synergie des medias pour sensibiliser les décideurs sur la thématique : changements climatique sur la santé.

### **h. Evaluation de la formation par les participants**

A la fin de la formation, une fiche d'évaluation a été distribuée aux participants pour évaluer le degré d'appréciation des participants au point de vu organisation, déroulement et qualité de la formation.

L'analyse des réponses au questionnaire montre globalement un niveau de satisfaction très élevé des participants et considèrent que la formation a pu répondre à leurs attentes ainsi qu'aux objectifs prévus. Les participants ont particulièrement la qualité de l'animation et la manière dont le formateur a répondu aux questions.

## **II.3. Formation des membres du GNT sur l'élaboration de SANA-Burundi**

---

### **0. Introduction**

Cette activité a été réalisée après une mission de deux consultantes internationales qui sont venue du programme global d'adaptation des changements climatiques. Cette mission était constituée par Julia Katzan et Valérie Louis. Durant la réunion préparatoire avec les Représentants du Groupe SANA, il a été constaté que le groupe SANA a exposé le besoin de renforcement des capacités en matière des liens entre changement climatique et santé et appui technique dans le processus d'élaboration du plan d'action conjoint entre le secteur de la santé et l'environnement.



## a) Déroulement

La formation s'est déroulée du **24 au 28 Novembre** à Kayanza. Les cérémonies commencées par un mot d'accueil et un discours de circonstance qui ont été prononcés respectivement par le Coordonnateur du projet Climat santé, le chargé du suivi de qualité.

Dans son allocution de bienvenu, le Coordonnateur du Projet a remercié les deux consultantes qui sont venues pour animer l'atelier qui durera cinq jours.

Il a remercié ensuite tous les participants à l'atelier pour avoir pris à cœur l'invitation et de pouvoir y répondre, signe d'une appropriation de thème « liens entre le changement climatique et santé ».

Dans son discours d'introduction, Mme Julia Katzan représentant de la coopération Allemande a précisé que le projet « Soutien au plaidoyer pour une intégration des liens entre changement climatique et la santé dans les outils de politique concernée », initié par A.LU.MA Burundi, sous la tutelle du Ministère de la Santé et de la lutte contre le SIDA, est financé par la coopération germano- burundaise dans son programme « **Adaptation au changement climatique dans le secteur de la santé** ». Elle a en outre rappelé que le projet ACCES est financé par le fonds spécial pour l'énergie et le climat que le Gouvernement Fédéral Allemand a créé pour servir de source de financement supplémentaire de la protection contre les effets négatifs et proposer des mesures d'adaptation au changement climatique. Ce projet est mise en œuvre par la GIZ dans le cadre de la coopération technique.

Elle a terminé son discours en souhaitant la bienvenue Mme Valérie Louis venue pour assurer la formation du SANA. Après une brève présentation, la formatrice a directement présenté les objectifs et programme général de la formation.





Figure 9 : Photo d'Ouverture de l'atelier de formation (Coordonnateur à gauche et le Représentant de la Coopération allemande à droite)

La formation a été animée par la consultante principale du Nom de Valérie Louis venue d'Allemagne à l'Université de Hunsberg. La formation a été enrichie par des exposés des experts locaux notamment Mme RUGURIKA Donat qui a présenté la filière santé environnementale à l'institut de santé publique, Monsieur MUYUKU Prosper qui a présenté sur le péril fécal et les changements climatiques, le responsable du Projet ACCES qui a présenté sur la carte nationale de vulnérabilité et de l'outil climate proofing, le Coordinateur du Projet Climat santé qui a fait une exposée sur les recommandations d'Addis.



Figure 10 : Photo qui illustre la formation proprement dite : '(a) ;le formatrice entrain d'expliquer; (b)





Figure 11 : Présentation du Coordonnateur du projet(a), Responsable du Projet ACCES (b) et Prosper MUYUKU (c)

### c) Objectif de la formation

L'objectif de la formation était le renforcement des capacités des membres du Groupe National chargé de l'élaboration du SANA Burundi en vue de les faire connaître les liens entre changement climatique et la santé afin de les sensibiliser sur les effets néfastes du changement climatique sur la santé quitte à ce qu'ils puissent les utiliser dans leur domaine d'action. L'autre objectif était de contribuer à la mise en œuvre de la déclaration de Libreville par l'élaboration d'un guide méthodologique pouvant leur permettre de bien élaborer le plan d'action conjoint entre le secteur de la santé et le secteur de l'environnement.<sup>2</sup>

### d) Méthodologie

Pour aboutir à l'objectif ci haut cité, la consultante s'est basée sur des méthodes participatives pour animer les différents thèmes de l'atelier de formation. La formatrice a utilisé ainsi, selon les thèmes, les méthodes pédagogiques suivantes : **Brainstorming, Présentation en salle, les questions réponses.** Avant et après la formation proprement dite **le pré-test et le post test constitués par des questionnaires** d'évaluation du niveau de connaissance et compétences des membres du Groupe National de Travail SANA avaient été préparés par l'équipe de consultantes et distribués aux participants à la formation. L'objectif de cette enquête préalable était de permettre aux consultants de cerner les profils et le niveau de compétence des membres du Groupe, afin d'organiser une formation adaptée et pertinente qui puisse répondre aux besoins réels des participants en termes de renforcement des capacités mais aussi de s'assurer que la formation aurait apporté une valeur ajoutée. Le diagramme suivant montre le niveau des connaissances avant et après la formation.

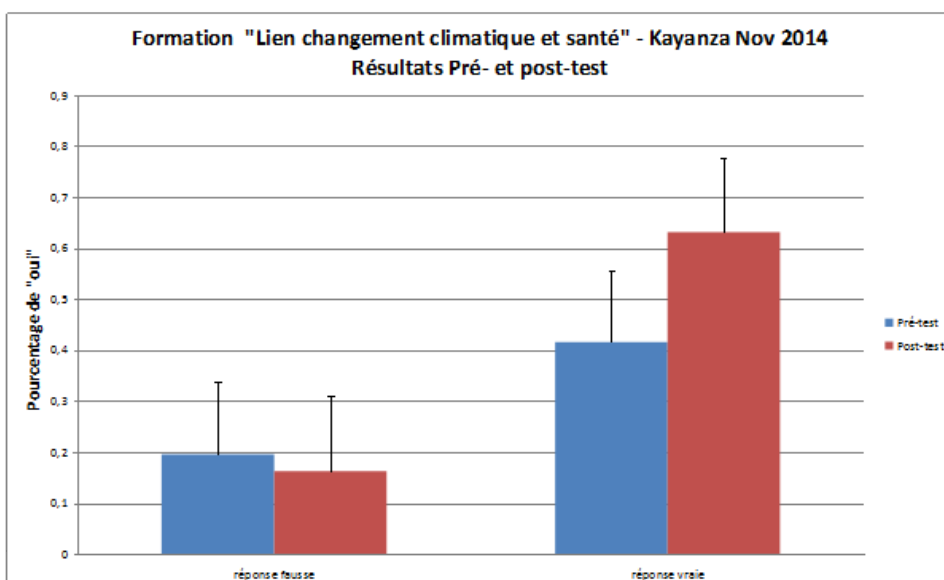




Figure 12 : Le diagramme illustre les niveaux des réponses vraies ou fausses lors des pré test(bleu) et des post test (rouge)

### e) Participants à la formation

Les participants à la formation étaient au nombre de 28 participants dont 17 hommes et 11 femmes étaient présents à la formation du 24 au 28 Novembre 2014 répartis en catégories suivantes :

- ☞ 10 représentants du Ministère de la santé publique et de lutte contre le SIDA
- ☞ 04 Représentants du Ministère de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme (MEEATU)
- ☞ 01 représentant du Ministère de l'Agriculture et de l'élevage
- ☞ 01 Représentant de l'institut Nationale de santé publique (INSP)
- ☞ 01 Représentante des Services Techniques Municipaux
- ☞ 02 Représentants du ministère des finances
- ☞ 01 Représentant du PNILP
- ☞ 01 Responsable du projet ACCES
- ☞ 4 Représentants d'A.LU.MA Burundi dont le Coordonnateur du Projet, l'Assistant administratif, 1 membre d'A.LUMA, un personnel du Centre Anti Malaria
- ☞ 02 Consultantes internationales pour faire la formation
- ☞ 01 Consultant faire la documentation





Figure 12 : Photo de familles des participants à la formation du 24 au 28 à Kayanza

#### f) Travaux de groupe

Afin de s'approprier de la thématique « liens entre changement climatique et la santé » et de pouvoir dégager des canaux de piste relatifs aux au processus d'élaboration du plan d'action conjoint entre le secteur de la santé et celui de l'environnement processus , les travaux en groupe ont été organisés autour d'une série de questions d'échanges afin de susciter en eux les actions concrètes à mettre en œuvre à la sortie de la formation. Les participants ont été divisés en 4 groupes aléatoires à condition que les participants du même ministère ne se mettent pas ensemble.

Pour analyser concrètement les actions à mener pour faire face aux effets néfastes des changements climatiques, la formatrice à formuler un Sujet de travail à tous les quatre groupes : **Proposez des mesures d'adaptation au changement climatique concrètes pour le secteur de la santé au Burundi.**



(a)



(b)



(c)



(d)

**Figure 13 :** Photo des participants lors des quatre travaux de groupe

Les travaux ont été organisés en quatre groupes. Les réponses données par les participants ont été groupées dans le tableau ci-dessous. Afin de faciliter le classement de ces thèmes par ordre d'importance, chaque participant a fait sa propre classification des thèmes. On a ensuite compté le nombre de ceux qui ont voté chaque thème. On a d'abord additionné les numéros attribués à chaque thème et on a ensuite calculé la moyenne. Cela permet d'avoir un aperçu sur l'ordre d'importance attribué à chaque thème par les participants à la formation.

<b>Axes stratégiques/thèmes</b>	<b>Nombre de ceux qui ont voté</b>	<b>Moyenne</b>
Surveillance	8	3,6
Assainissement/déchets	14	2,5
Maladies respiratoires	1	4
Lutte anti-vectorielles	8	3,3
Maladies mentales	3	5
Malnutrition	2	2
Documents de politique	9	2,2
Communication	12	2,4
Renforcement des capacités	7	2,4
Gestion des catastrophes	6	3
Énergie	2	2,5

Tableau 1 : Le tableau montre les numéros d'ordre d'importance attribués par les participants à chaque thème



Figure 14 : Photo des participants lors de l'attribution de l'ordre de classement sur différents thèmes

### **g) Proposition d'une feuille de route pour l'élaboration du plan d'action conjoint**

Après la restitution des travaux la formatrice principale a présenté une proposition de feuille de route vers l'élaboration d'un plan d'action conjoint.

Le titre du document sur lequel la consultante et les participants se sont convenus est : « **Plan d'action conjoint entre les secteurs santé et environnement** ». Ils ont en outre ajouté qu'il faudra beaucoup insister l'aspect « changement climatique » pendant l'élaboration du document. La formatrice a proposé une approche pour l'élaboration d'un plan d'action conjoint qui consiste à :

- ❖ Identifier les axes
- ❖ Définir les actions

Elle a donné quelques exemples des axes que pourra contenir le plan d'action conjoint à savoir :



1. Communication intersectorielle
2. Surveillance (sanitaire et environnementale)
3. Réponses aux catastrophes naturelles
4. Assainissement
5. Etc.

#### **h) Résultat / évaluation de la formation par les participants**

A la fin de la formation, une fiche d'évaluation a été distribuée aux participants pour remplissage. L'évaluation a porté sur les deux objectifs de la formation à savoir :

- **Objectif 1** : Introduction à la thématique « changement climatique et santé » (comprendre le changement climatique (cc), Impacts du cc sur la santé, adaptation au cc dans le secteur de la santé, spécificité du Burundi en terme de vulnérabilité)
- **Objectif 2** : Elaboration d'un document servant de base à l'élaboration du plan conjoint à l'adaptation au changement climatique au Burundi

L'analyse des réponses au questionnaire montre globalement un niveau de satisfaction très élevé des participants pour le premier objectif : sur les 80 réponses reçues, 56 réponses indiquent que leur niveau général de satisfaction est «très bon », 10 «excellent», 16 « bon » et 1 « moyen bon ». Les participants considèrent que la formation a pu répondre à leurs attentes ainsi qu'aux objectifs prévus.

Concernant le deuxième objectif, le niveau de satisfaction des participants est très élevé mais légèrement inférieur à celui du premier objectif : sur les 80 réponses reçues, 36 réponses indiquent que leur niveau général de satisfaction est «très bon », 2 «excellent», 27 « bon », 4 « moyen bon » et 7 abstention. Les participants considèrent que la formation a pu répondre à leurs attentes ainsi qu'aux objectifs prévus.

D'après l'analyse des questionnaires, la qualité de l'animation (accueil, respect de l'agenda, facilitation des échanges) était très bonne : sur 17 réponses, 12 « très bon », 4 indiquent « bon » et 1 indique « excellent ». Les participants ont particulièrement apprécié la manière dont le formateur a répondu de manière satisfaisante aux questions (sur 18 réponses, 3 indiquent « Excellent », 8 « très bon » et 7 indiquent « bon »).

Un autre aspect qui été apprécié par les participants est la logistique de l'atelier (salle, pauses, repas, matériel didactique). Sur 18 réponses, 11 indiquent « très bon », 3 indiquent « bon » et 4 indiquent « excellent ». Les participants estiment que



l'atelier a été l'occasion d'apprendre beaucoup de concepts nouveaux et intéressants. Les participants ont relaté le fait qu'il fallait un consultant national qui maîtrise les conditions locales qui aurait pu appuyer les deux consultantes internationales.



## II.3. Retraites

---

### 0. Organisation des retraites

Les retraites ont été organisées par l'Action de lutte contre la Malaria (A.LU.MA-Burundi) en partenariat avec le Ministère de la santé publique et de Lutte contre le SIDA. Ainsi, les invitations annexées des listes des participants et d'un contexte et justification des retraites ont été signées par le Ministre de la santé Publique et de Lutte contre le SIDA. Ils ont été distribués aux catégories des participants qui étaient programmés selon la planification du projet et selon leurs disponibilités. **Le ciblage de ces derniers a été fait par la coordination du projet en collaboration le ministère de la Santé publique et de lutte contre le Sida.** Chaque fois on donnait des invitations en informant tous les concernées. Ainsi les retraites qui ont été organisées concernent les parlementaires des commissions permanentes à l'Assemblée Nationale et au Sénat chargé des questions liés à l'environnement, la santé et l'Agriculture et les leaders d'opinion (confessions religieuses, partis politiques, société civile) et les confessions religieuses à part entière car sa représentation dans la retraite des leaders d'opinion n'était pas significative.

Une période allant de 3 à 4 jours a été consacré à des rappels téléphoniques ou messages afin de s'assurer des confirmations de ceux qui vont participer aux retraites organisées afin de bien organiser la logistique.

### II.3.1. Retraite des parlementaires

---

#### a) Déroulement de la retraite proprement dite

La retraite a eu lieu en date **du 27 au 28 mai 2014** à l'hôtel **TROPITEL de Gitega**.

La retraite a débuté par le mot d'accueil du **Représentant Légal d'A.LU.MA-Burundi**. Dans son allocution de bienvenu, il a d'abord remercié le Bon Dieu qui a créé le ciel et la terre qui nous a donné l'occasion de nous rencontrer pour nous ressourcer autour du thème changement climatique et santé. Il a précisé que les changements climatiques constituent un problème extrêmement important et potentiellement dangereux pour le monde en général et pour le Burundi en particulier. Il a en outre souligné que le but de l'atelier était d'amener les Représentants du Peuple à comprendre leur rôle dans la protection de la santé de la personne humaine en prenant des mesures qui s'imposent pour atteindre les résultats attendus en votant des lois qui intègrent les changements climatiques et la santé.

Dans son discours d'introduction, **la Représentante de la Coopération Allemande** a précisé qu'une analyse intégrée de la vulnérabilité à l'échelle nationale vient de lancer les bases d'une identification des régions particulièrement menacées par le



changement climatique. Elle a ajouté que cette analyse de vulnérabilité a touché aussi le paludisme ce qui pourra contribuer au choix des zones les plus vulnérables au pays.

Elle a en outre souligné qu'une stratégie nationale de communication en matière d'adaptation au changement climatique et d'alerte précoce face aux événements extrêmes vient d'être validée et qu'au cours de l'atelier de validation de cette stratégie, il a été relevé que des informations fiables sur les projections climatiques et leurs effets existent mais que le Burundi semble être freiné par un manque de connaissances techniques et de capacités de communication au sein des acteurs responsables en matière de changement climatique, et une faible conscientisation et compréhension de la part du grand public ce qui induit une faible capacité de réponse et d'adaptation. Elle a terminé son allocution en disant que le Gouvernement allemand est prêt à soutenir le Burundi dans ses efforts de la mise en œuvre des mesures d'adaptation au changement climatique surtout qu'elle avait déjà financé le projet ACCES sur son fonds spécial pour l'énergie et le climat qui a été créé pour servir de source de financement supplémentaire de la protection contre les effets négatifs et proposer des mesures d'adaptation au changement climatique.

Les cérémonies ont été rehaussées par le **Directeur de Promotion de la Santé, Hygiène et Assainissement** qui représenté le Ministère de la santé Publique et de Lutte contre le Sida. Dans son allocution d'ouverture, le Représentant du Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA, a dit qu'il n'existe pas de politique intégrant les actions de santé et de l'environnement et les liens entre changement climatique et la santé en particulier. C'est pour cette raison que les parlementaires (représentant du peuple) sachent que nous sommes devant un défis auquel nous devons faire face pour le bien être de la génération d'aujourd'hui et celle du future .Il a souligné que la contribution des parlementaires dans le plaidoyer pour la prise de conscience du gouvernement burundais sur les liens entre changement climatique et santé demeure donc incontournable.

### **b) Objectif de la retraite des parlementaires**

Le consultant avait été recruté pour mission d'aboutir au objectifs suivants :

- ✓ **Comprendre les termes clés** en matière de Climat et changement climatique; des liens entre les changements climatiques et la santé.
- ✓ **S'approprier cette connaissance** et être convaincus des conséquences des changements climatiques sur la santé.
- ✓ **Être capable de communiquer aisément** de cette question avec leurs collègues et avec les populations de leurs circonscriptions.
- ✓ **S'engager à l'action**, en tant que décideur, pour que la question des changements climatiques et la santé soit pris en compte dans les tous les secteurs d'activités de développement.



### c) Méthodologie utilisée

Pour arriver aux objectifs ci-haut cités, la conduite de la retraite basée sur une série de méthodes participative a été utilisée. Il s'agit de :

- ✓ **Le brainstorming** : Cette méthode qui signifie « remue-méninges », consistait à demander à tous les participants d'apporter leurs contributions sur une réflexion de groupe. Toutes ces propositions étaient listées, sans discernement, triées, et analysées en groupe, pour en déduire une ou plusieurs réponses au sujet traité.
- ✓ **Les questions - réponses** : Les questions-réponses venaient souvent à l'issue d'une présentation en salle et permettaient un échange entre le formateur et les participants pour éclaircir certains points ou compléter des attentes non satisfaites par la séquence.
- ✓ **La méthode expositive (présentation en salle)** : Il s'agissait d'un exposé, par le formateur, de concepts, explications, méthodes ou tout autre sujet sur lequel, il apportait son expertise. Cette méthode devrait interpeller le plus souvent les participants qui faisaient à chaque instant la comparaison avec leur propre expérience, amenant ces derniers à poser des questions, à suggérer des réponses etc.

### d) . Participants à la retraite

Les participants à la retraite étaient au nombre de 63 dont 18 femmes et 45 hommes, répartis en catégories suivantes :

- ✓ 19 Députés et 2 fonctionnaires de l'Assemblée Nationale et 6 Sénateurs,
- ✓ 22 Journalistes invités pour assurer une large couverture de la retraite (Radio Télévision Nationale du Burundi, Radio BONESHA, Journal IWACU, RSN, Radio Télé Renaissance, Net Press, Radio ISANGANIRO, Radio CCIBFM+, Radio SALAMA, Radio CULTURE, Radio Publique Africaine, Journal NDONGOZI, Agence Burundaise de Presse, Radio MARIA, LE RENOUVEAU DU BURUNDI),
- ✓ 3 Représentants du Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA (le Directeur de la Direction de la Promotion de la Santé, l'Hygiène et l'Assainissement (DPSHA) et délégué du Ministre, le chef de service de la DPSHA et point focal du projet climat-santé, un conseiller au DPSHA),
- ✓ 1 Représentant du Ministère de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme (MEEATU),
- ✓ 5 Membres d'A.LU.MA- Burundi, dont son Représentant Légal et modérateur de la retraite, le Coordonnateur National du Projet, l'Assistant Administratif du projet « climat santé » et un membre d'A.LU.MA-Burundi,





- ✓ 1 Délégué de la GIZ et responsable du projet ACCES.
- ✓ 4 Consultants dont deux formateurs, un chargé de l'assurance-qualité et modératrice

Ainsi au total, 27 parlementaires sur 37 invités ont répondu présent à la retraite soit **72%**. Ceci montre que la participation a été effective.

#### **e) Travaux de groupe**

Afin de maîtriser la thématique, les parlementaires ont travaillé dans des travaux de groupe avec la facilitation des consultants et du modérateur. Au cours des travaux, les parlementaires ont été dynamiques et ont participé activement. Durant les restitutions, les parlementaires ont été sensibilisés et ils ont pris des engagements allant dans le sens de plaider pour l'augmentation du Budget du Ministère de la Santé Publique et de Lutte contre le SIDA et dans la promulgation des textes de lois intégrant les changements climatiques dans les politiques sectorielles des ministères concernées surtout le ministère de la santé publique et de Lutte contre le SIDA.

#### **f) . Résultat/Engagement pris par les parlementaires**

Au cours des travaux de groupe les participants ont pris des engagements à mettre en œuvre afin de contribuer à l'adaptation et/ou à l'atténuation des effets néfastes des changements climatiques sur la santé .On peut citer par exemple :

1. Mener des questions auprès des ministères sectoriels (environnement, santé, commerce et industrie, agriculture, etc.)
2. Faire des descentes sur terrain pour s'enquérir des situations réelles (EX : SETEMU)
3. Organiser des états généraux des ministères sectoriels
4. Initier et adopter une loi contre les éléments non biodégradables comme les plastiques
5. Prévoir des activités concrètes à mener dans les PCDC
6. Veiller à ce qu'il y ait un lien dans le CSLPIII entre l'environnement et la santé
7. Soutenir et augmenter le budget de recherche sur la santé et l'environnement
8. Renforcer le litra lubriques des fonds alloué aux Ministères de l'environnement et la santé
9. Faire respecter les textes et lois en rapport avec l'environnement
10. Proposer des recommandations au Gouvernement dans le domaine de l'environnement
11. Promouvoir les plantes médicinales.



### **g) Résultat / Evaluation de la retraite par les participants**

A la fin de la retraite, une fiche d'évaluation a été distribuée aux participants pour évaluer le degré d'appréciation des participants au point de vu organisation, déroulement et qualité de la formation. L'analyse des réponses au questionnaire montre globalement un niveau de satisfaction très élevé des participants. Les participants considèrent que la formation a pu répondre à leurs attentes ainsi qu'aux objectifs prévus.

D'après l'analyse des questionnaires, les formateurs ont répondu de manière satisfaisante aux questions, la qualité de l'animation était bonne et le niveau de participation des participants élevé. Les participants ont particulièrement apprécié les séances plénières de présentation. L'organisation de l'atelier ainsi que la logistique (accueil, respect de l'agenda, facilitation) étaient également satisfaisantes

### **h) Contraintes**

Au cours de la coordination de la retraite, un problème logistique s'est produit spécialement la perte de l'appareil photo qu'on utilisait dans la prise des images. C'est pourquoi les photos n'apparaissent pas pour rendre visible les activités de cette retraite. Les démarches ont été menées pour la recherche de cet outil mais sans issu.



## II.3.2. Retraite des leaders d'opinion

---

### a) Déroulement de la retraite des leaders d'opinion

La retraite a eu lieu en date du 23 au 24 Juillet 2014 au Grand Jean Paul II de Gitega.

La retraite a été débutée par la prière qui a été présentée par le Père Désiré YAMUREMYE, un prêtre jésuite de l'Eglise catholique). En suite il a été poursuivi par diverses allocutions de circonstances prononcées respectivement par:

**Le Conseiller Principal du Gouverneur la Province de Gitega** qui, après avoir rappelé que les changements climatiques constituent une réalité qui constitue une menace pour la vie nationale en générale et sur la Santé en particulier, il a souhaité la bienvenue aux participants et souligné l'importance de la présente retraite sur les liens entre le climat et la santé. Il a terminé ses propos en souhaitant aux participants du bon travail afin d'aboutir à des engagements concrets pour faire face aux impacts néfastes des changements climatiques.

**Dans son allocution, le Représentant Légal d' A.LU.MA-Burundi** après avoir suggéré aux participants que la planète entière fait face aux impacts néfastes des changements climatiques et que l'homme y a sa part, il a interpellé aux participants qu'il *devient impérieux de renforcer la capacité du secteur de la santé afin de gérer de façon méthodologique les risques sanitaires liés aux changements climatiques et d'accroître la sensibilisation aux mesures d'adaptation et d'atténuation des impacts néfastes des changements climatiques sur la santé. Il a souligné l'objet de la retraite qui est celui d'inviter les participants, en tant que leaders d'opinion, à prendre conscience de la nécessité d'intégrer les liens entre les changements climatiques et la santé dans leur plans d'action et leurs programmes des partis politiques dans le but de garantir une santé saine pour la population afin de promouvoir un développement durable.*

Il a par la suite remercié la coopération allemande/GIZ pour avoir financé le projet « **Soutien au plaidoyer pour une intégration des liens entre changement climatique et santé dans les outils politiques concernés** ».

Il a terminé son allocution par une série de citations en rapport avec la thématique de la retraite comme par exemples : « **Notre maison brûle et nous regardons ailleurs...Il est temps d'ouvrir les yeux** » (par le Président Jacques CHIRAC) ; « **Notre Terre nous parle et nous devons l'écouter et déchiffrer son message si nous voulons survivre** » par le Pape Emérite Benoît XVI en 2008.



**Figure 15:** Photos illustrant les personnalités en train de prononcer les allocutions d'ouverture de la retraite avec au milieu le Conseil principal de Gitega (à gauche) et la photo de famille des participants (photo à droite)

**Dans son discours d'ouverture du Représentant du Ministère de la santé Publique et de lutte contre le SIDA,** il a montré les effets néfastes des changements climatiques sur la santé au niveau du Burundi et l'état des lieux par rapport aux engagements, aux priorités et aux programmes du Gouvernement du Burundi en matière des changements climatiques et ses effets néfastes sur la santé. Il a ensuite rappelé que l'objectif du présent atelier est de partager les informations essentielles sur les liens entre changement climatiques et santé, tirer des leçons qui permettront de prendre des décisions importantes en tenant compte de l'intégration de ces liens. Il a également remercié la Coopération allemande / GIZ et a souhaité que cette retraite soit couronnée de succès et qu'elle puisse aboutir à des actions et engagements concrets de la part des participants.

### **b) Objectif de la retraite des leaders d'opinion**

L'objectif de la retraite à l'intention des leaders d'opinion est le renforcement des capacités sur les phénomènes des changements climatiques (causes, conséquences, mesures d'adaptation) sur différents secteurs et surtout sur la santé pour que les représentants des Partis politiques et de la société civile soient conscientisés sur les effets néfastes du changement climatique sur la santé afin de formuler des actions concrètes qui visent la sensibilisation et le plaidoyer pour l'intégration des liens entre changements et la santé dans les politiques et programmes sectoriels afin de promouvoir le bien être de la population en générale et pour les générations futures en particulier

Ainsi le consultant avait pour mission d'aboutir aux objectifs suivants :

- ☞ **Comprendre les termes clés** en matière de Climat et changement climatique; des liens entre les changements climatiques et la santé.



- ☞ **S'approprier cette connaissance** et être convaincus des conséquences des changements climatiques sur la santé.
- ☞ **Être capable de communiquer aisément** de cette question avec leurs collègues et avec les populations de leurs circonscriptions.
- ☞ **S'engager à l'action**, en tant que leaders d'opinion, pour que la question des changements climatiques et la santé soit pris en compte dans les tous les secteurs d'activités de développement.

### **c) Méthodologie utilisée**

Etant donné que la retraite était orientée vers la même thématique d'intégration des liens entre le changement climatique et la santé dans les outils de politiques concernés et que l'animateur de la retraite est resté le même la méthodologie est restée comme celle utilisée pour la retraite des parlementaires (Le brainstorming, les questions - réponses). Il faut souligner que lors de la retraite des leaders d'opinion une méthodologie basée sur une étude des cas a été utilisée afin d'essayer de sensibiliser les participants sur l'état des lieux de l'un des facteurs concrets qui dégradent l'environnement et les conséquences climatiques qui en suivent.

Ainsi comme méthodologie basée sur l'étude de cas, les présentations sur le Burundi ont été présentés par le Modérateur principal et Représentant légal d'A.LU.MA-Burundi (sur les dégradations du Parc National de la Rusizi et ses conséquences) et par le Représentant du Projet ACCES /GIZ (sur les résultats de la modélisation de l'évolution du climat au Burundi et les conséquences probables), etc.

### **d) . Participants à la retraite des Leaders d'Opinion**

Les participants à la retraite étaient au nombre de 73 participants dont 60 hommes et 13 femmes étaient présents à la retraite du **23 au 24 juillet 2014** :

Les participants à la retraite étaient répartis en catégories suivantes :

- ✓ 19 représentants des partis politiques parmi lesquels on peut citer CNDD-FDD, UPRONA, PARENA, FRODEBU, Forum des partis politiques, Ligue des jeunes CNDD-FDD, MRC, PASID, FNL, CNDD, UPD, etc.
- ✓ 11 Représentants des confessions religieuses parmi lesquels on peut citer ceux appartenant à la COMIBU (Communauté Islamique du Burundi), la CEPBU (Communauté des Eglises de Pentecôte du Burundi), le Conseil National des Eglises du Burundi (CNEB), etc.
- ✓ 13 Représentants de la Société Civile parmi lesquels on peut citer FORSC, CAFOB, FCBN, FOCODE, Fondation FEM, etc.
- ✓ 15 Journalistes invités pour assurer une large couverture de la retraite. Parmi ceux-ci, on peut citer ceux appartenant à Radio Télévision Nationale du



- Burundi, Radio BONESHA, Radio Scolaire Nderagakura, Radio Télé Renaissance, Radio ISANGANIRO, Journal NDONGOZI,
- ✓ 5 Représentants du Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA dont le Directeur de la Direction de la Promotion de la Santé, l'Hygiène et l'Assainissement (DPSHA) et délégué du Ministre, le chef de service de la DPSHA et point focal du projet climat-santé, un conseiller au DPSHA), Point Focal SANA, etc.
  - ✓ 3 Représentants du Ministère de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme (MEEATU) dont Madame le Directeur général de l'Institut Géographique du Burundi (IGEBU),
  - ✓ 5 Membres d'A.LU.MA- Burundi, dont son Représentant Légal, le Coordinateur National du Projet, l'Administratif financier, l'Assistant de l'Administratif du projet «climat santé » et le chauffeur.
  - ✓ 2 Consultants-formateurs parmi lesquels le rapporteur du présent rapport.

A côté de ces participants inscrits sur les listes présentées en annexe 2 du présent rapport, la retraite a connu la participation d'autres personnes ressources venues pour faire des présentations pour enrichir la retraite sur des cas connus et pratiques. Il s'agit notamment :

- ✓ Père Désiré YAMUREMYE
- ✓ Une délégation de 3 membres de l'Agence Burundaise de l'Hydraulique Rural
- ✓ Une représentante de Global Water Institution
- ✓ Un Représentant du projet ACCES-GIZ

La participation a été effective, avec une bonne dynamique de dialogue et d'échanges constructifs. Les participants étaient motivés et se sont impliqués aussi bien dans les travaux de Groupe et les discussions en plénière.

#### **e) . Travaux de groupe**

Afin de maîtriser la thématique, les participants ont travaillé dans des travaux de groupe avec la facilitation des consultants et du modérateur. Au cours des travaux, les participants ont été dynamiques et ont participé activement. Durant les restitutions, les participants ont été sensibilisés et ils ont pris des engagements allant dans le sens de plaider pour que le gouvernement du Burundi puisse prendre des mesures nécessaires pour faire face aux impacts des changements climatiques sur la santé d'une part et d'intégrer la thématique dans les projets de société pour la campagne électorale 2015. Les confessions religieuses ont compris que la population burundaise continue à pêcher en détruisant la nature par l'abattage des arbres et donc elle a besoin d'être sensibilisée pour qu'elle change de comportement afin d'atténuer les impacts des changements climatique sur la santé.



**Figure 16:** Photos illustrant les participants lors des travaux de groupe (à gauche et à droite)

#### **f) . Résultat / Engagements pris par les leaders d'opinion**

Etant donné que les leaders d'opinion étaient subdivisés en 3 catégories (Parti politiques, confessions religieuses et sociétés civiles), les engagements dans l'action se sont libérés selon les 3 composantes.

Par rapport au Partis politiques les engagements sont :

- ☞ La communication se fera à travers des réunions, des slogans, des dépliants et dans les groupes d'animation
- ☞ Pour amener les responsables des partis politiques à intégrer la thématique dans leur domaine d'activités, le plaidoyer fera dans les états-majors des divers partis, dans les programmes électoraux et par la couverture médiatique
- ☞ Comme stratégie de mobilisation de fond, les responsable des parties politiques se sont engagés à :
  - Encourager le gouvernement à mobiliser les fonds
  - Faire un plaidoyer auprès des bailleurs de fonds afin de financer le gouvernement dans ce domaine
  - Inciter le gouvernement à traduire dans faits les engagements nationaux et internationaux en matière de changement climatique et en faire une priorité

Par rapport aux responsables des confessions religieuses, les engagements sont :

- ☞ La communication se fera lors des sessions de culte, par les radios, lors des ateliers, à travers les dépliants, etc.
- ☞ Outils de communication :
  - Mise au point des clubs d'environnement dans les écoles sous-conventions.
  - Conception des messages adaptés



- ☞ Pour amener les responsables des confessions religieuses à intégrer dans le domaine d'activités les responsables des confessions religieuses se sont engagés à :
  - Organiser des ateliers d'information et de sensibilisation sur la thématique
  - Intégrer la thématique dans les plans stratégiques des organisations (confessions religieuses)

Quant à la société civile, les participants se sont engagés aux activités suivantes :

- ☞ Pour faire une bonne communication aux autres ; ils vont :
  - Restituer des acquis dans les organisations de la société civile d'origine
  - Sensibiliser la population via les médias
  - Organiser des séances d'échanges avec les autres organisations de la Société Civile partenaires
  - Partager le rapport de la retraite aux participants
  - Produire et diffuser des dépliants et/ou brochures
  - Produire des films documentaires et panneaux publicitaires
- ☞ Appuyer les clubs environnementaux des écoles secondaires et en créer là où il n'y en a pas. Pour amener les responsables à intégrer le thème dans leurs domaines d'activités

La société civile s'est engagé à:

- Organiser des réunions d'échanges avec les autres Organisations de la Société Civile pour les amener à intégrer le thème dans les plans et programmes
  - Organiser des tables rondes des bailleurs de fonds dans ce domaine
  - Organiser des Focus groups au niveau communautaire
  - Inciter les Organisations de la Société Civile dans les groupes sectoriels de rapportant à la thématique
  - Participer activement dans les journées internationales et/ou nationales en rapport avec la thématique
- ☞ Comme stratégie de mobilisation des fonds, les participants de la société civile se sont engagés à :
    - soumettre des bons projets éligibles
    - Favoriser les à échanger d'informations sur les opportunités de financements
    - Elaborer consortiums pour certains projets.





### **g) Résultat de l'évaluation de la retraite par les participants**

A la fin de la retraite, une fiche d'évaluation a été distribuée aux participants pour évaluer le degré d'appréciation des participants du point de vue organisation, déroulement de la retraite, la qualité de l'animation et la logistique.

Il ressort que la retraite s'est déroulée avec succès et cela de manière satisfaisante. En effet près de 90% des participants ont donné la mention variant de très bon à excellent par rapport à l'organisation, le déroulement, le contenu et la qualité de l'animation de la retraite. Concernant la logistique, la note varie. Très bon et bon parce que les musulmans étaient dans le moment de carême et ils n'ont été régularisé par méconnaissance de la coordination. Toutefois la retraite en générale s'est bien déroulée il y a eu attentes des attentes des participants et des objectifs fixé.

### **h) .Difficultés rencontrés**

Au cours de la retraite, le constat a été que la représentation des confessions religieuses surtout ceux de l'église catholique n'a pas été remarquée alors que elle occupe plus de 80% confessions religieuses existantes sur le territoire nationale. La raison serait que cette communauté a eu des invitations au moment où ils étaient tellement surchargés par la révision de la publication de la nouvelle bible en kirundi. L'autre hypothèse serait due au fait que l'invitation n'a pas arrivé à la destination à temps (au moins un mois avant) à cause des processus administratives et il a été difficile de désigner les participants à cette retraite.

## **II.3.3. Retraite des Représentants des confessions religieuses**

---

### **a) Déroulement de la retraite des Représentants des confessions religieuses**

La retraite a eu lieu en date du **22 au 23 Septembre 2014** au Grand Jean Paul II de Gitega. La retraite a été débutée par la prière qui a été présentée par l'Evêque de Muyinga, Monseigneur Joachim NTAHONDEREYE. Ensuite il a été poursuivi par diverses allocutions de circonstances prononcées respectivement par:

**Le Conseiller Principal du Gouverneur la Province de Gitega** qui, après avoir salué et souhaité la bienvenue aux participants, a souligné l'importance de la présente retraite sur les liens entre le climat et la santé surtout que ces derniers temps on avait remarqué que la problématique s'aggravait de plus en plus. Il s'agit d'une question qui touche tout le monde (acteurs de santé, décideurs, confessions religieuses, etc.) et qu'il faut maîtriser pour communiquer aux fidèles qu'ils représentent. Il a terminé son allocution en remerciant A.LU.MA –Burundi en collaboration avec ses partenaires pour tout ce qu'elle fait et que ce n'est pas pour la première fois que de tels travaux se font et que les témoignages ont révélé qu'ils ont



toujours apporté de bons fruits. Une synergie est nécessaire pour une bonne gestion des ressources naturelles afin de faire face aux défis environnementaux, a-t-il souligné avant réitérer aux participants de suivre avec vivacité les riches exposés et de participer activement durant les deux jours que allait durer la retraite. . Il a ainsi déclaré ouvert la retraite.

**Le Représentant Légal d'ALUMA-Burundi-Burundi** qui, après avoir souhaité la bienvenue aux participants, a d'abord expliqué la substance de la genèse : « Dieu avait donné un jardin d'Eden à Adam et Eve et leur avait demandé cultiver et de bien garder le jardin, ce qui signifie la bonne gouvernance environnementale ». Mais on remarque que ce n'est pas le cas aujourd'hui avec le développement de l'humanité. Il a souligné aux participants que la planète entière fait face aux impacts néfastes des changements climatiques, et que l'homme y a sa part et en particulier nos dirigeants. Il a rappelé aux participants que du 27 au 29 Août 2014 s'est tenue à Genève une première conférence mondiale sur les changements climatiques et la santé organisée par l'OMS, et tous les participants à cette conférence ont compris que le climat constitue le principal risque sur la santé. Un des grands défis auquel la planète fait face est la croissance démographique galopante. Il a souligné que l'organisation de cette retraite coïncide avec le moment se tient un sommet des Chefs d'Etat demain le 23.09.2014 à New York, et où la société civile aura un mot à dire, incitant les Chefs d'Etat à mettre un accent particulier sur les mesures d'adaptation aux impacts des changements climatiques. L'objet de cette retraite est donc d'inviter les responsables des confessions religieuses, à prendre conscience de la nécessité d'intégrer les liens entre les changements climatiques et la santé dans leurs plans d'action dans le but de garantir une santé saine pour la population pour un développement durable. Avant de terminer son allocution, Il a également remercié la Coopération allemande/GIZ et a souhaité que cette retraite soit couronnée de succès et qu'elle puisse aboutir à des actions et engagements concrets de la part des participants. Son discours a été caractérisé par une série de citations en rapport avec la thématique de la retraite comme par exemples : « *Notre maison brûle et nous regardons ailleurs...Il est temps d'ouvrir les yeux* » (par le **Président Jacques CHIRAC**) ; « *Notre Terre nous parle et nous devons l'écouter et déchiffrer son message si nous voulons survivre* » par le **Pape Emérite Benoît XVI** en 2008. Car nous savons que, jusqu'à ce jour, la création tout entière gémit et souffre les douleurs de l'enfantement (Rom. 8/22). « *Si le monde est devenu trop dangereux pour qu'on y vive, ce n'est pas à cause des gens qui font le mal, mais à cause de ceux qui laissent faire sans bouger* » par **Albert Einstein**

**La Représentante du Projet ACCES/ GIZ** qui après avoir salué les participants, elle a circonscrit le projet «Soutien au plaidoyer pour l'intégration des liens entre changement climatique et la santé dans les outils de politiques concernés », un projet financé par la GIZ et qui se situe dans son programme globale «Adaptation aux changements climatiques dans le secteur de la santé ». Elle a rappelé que le changement climatique est une réalité au Burundi et le Gouvernement allemand est prêt à soutenir le Burundi dans ses efforts de la mise en œuvre des mesures d'adaptation au changement climatique. Le gouvernement allemand a lancé le projet ACCES, mis en œuvre par la GIZ, le MEEATU et le MINAGRIE et collabore avec le

Projet Climat/santé. Elle ainsi rappelé que cette occasion qui nous est offerte va permettre d'améliorer la chaîne de communication à tous niveau sur les changements climatiques. Elle a ainsi souhaité la bienvenue aux experts tout en invitant les participants à 'exprimer librement au cours de la retraite et d'adopter une stratégie de communication efficace pour l'adaptation au changement climatique dans une optique de bonne santé de la population.



**Figure 17:** Photo illustrant les personnalités ayant prononcé les discours cérémoniaux. Sur la photo, on voit le Représentant du MSPLS entrain de prononcer l'ouverture solennelle de la retraite

Le Représentant du MSPLS qui après avoir souhaité la bienvenue aux participants, il a souligné qu'il s'agit pour lui de présenter les grandes orientations, les objectifs et les attentes de l'atelier de formation /sensibilisation. Malgré qu'il y ait pas mal de réalisations faites par le Burundi (ratification de la CCNUCC, premières et deuxième communications nationales sur les changements climatiques, élaboration et adoption des différentes documents de politique et de cadre légal et réglementaire ayant un lien avec les changements climatiques etc.), le degré d'intégration des changements climatiques dans les politiques déjà élaborées est relativement faible. Il a par la suite montré les manifestations des changements climatiques au Burundi à savoir une sécheresse prolongée et la variabilité des précipitations avec plusieurs conséquences (cas de sinistrés, la famine et les maladies). Il a ensuite souligné le 23 septembre 2014, Les Chefs d'Etats se consacreront sur la même thématique, à Washington. Il a rappelé que cette retraite fait suite aux autres organisées respectivement à l'intention des journalistes, des parlementaires et sénateurs puis des leaders d'opinion. Il a ainsi rappelé l'objectif du présent atelier est de partager les informations essentielles sur les liens entre changement climatiques et santé, tirer des leçons qui leur permettront de prendre des décisions importantes en tenant compte de l'intégration de ces liens. Il a terminé son allocution en remerciant la Coopération allemande/GIZ pour avoir financé ce projet et le Représentant légal d'A.LU.MA- Burundi pour les résultats déjà atteints dans le cadre dudit projet. Il a souhaité que cette retraite soit couronnée de succès et qu'elle puisse aboutir à des



actions et engagements concrets de la part des participants. Il a ainsi déclaré ouvert la retraite.

### **b) Objectif de la retraite des Représentants des confessions religieuses**

Comme lors des dernières retraites-formations, l'objectif de la retraite à l'intention des confessions religieuses est le renforcement des capacités sur les phénomènes des changements climatiques (causes, conséquences, mesures d'adaptation) sur différents secteurs et surtout sur la santé pour que les confessions religieuses soient conscientisés sur les effets néfastes du changement climatique sur la santé afin de formuler des actions concrètes qui visent la sensibilisation et le plaidoyer pour l'intégration des liens entre changements et la santé dans les politiques et programmes sectoriels afin de promouvoir le bien être de la population en générale et pour les générations futures en particulier.

A l'issue de la retraite, les représentants des confessions religieuses présentes à la retraite devraient formuler des actions prioritaires comme mesures d'adaptations, mesures à mettre en œuvre chez elles et au profit des populations fidèles à leurs églises.

### **Résultats attendus**

- ☞ Intégration des liens entre changement climatique et la santé dans les missions d'évangélisation et dans leurs secteurs d'interventions (écoles, centres de santé, hôpitaux, etc.)
- ☞ Sensibilisation de la population pour le changement de comportement afin de faire face aux effets néfastes des changements climatiques pour leur bien-être.
- ☞ Formulation des actions prioritaires à mettre en œuvre au retour de leurs églises pour contribuer à l'adaptation aux changements climatiques.

### **c) Méthodologie utilisée**

Etant donné que tous les participants à la retraite étaient des adultes, la méthodologie adoptée était basée sur l'andragogie. Les consultants se sont basés sur des méthodes participatives pour animer les différents thèmes de l'atelier de formation.

Un certain nombre d'outils et techniques d'animation des adultes ont été utilisés :

**Le brainstorming** : cette méthode qui signifie « remue méninges », consistait à demander à tous les participants d'apporter leurs contributions sur une réflexion de groupe. Toutes ces propositions étaient listées, sans discernement, triées, et analysées en groupe, pour en déduire une ou plusieurs réponses au sujet traité.



**L'étude de cas:** il s'agit des présentations faites par :

- ☞ Le Père Désiré YAMUREMYE sur « la théologie de la création »;
- ☞ Le Représentant du Projet ACCES /GIZ (sur les résultats de la modélisation de l'évolution du climat au Burundi et les conséquences probables), etc.

Le consultant sur les manifestations des changements climatiques au Burundi

**Les questions-réponses :** Les questions-réponses venaient souvent à l'issue d'une présentation en salle et permettaient un échange entre le formateur et les participants pour éclaircir certains points ou compléter des attentes non satisfaites par la séquence.

**La méthode expositive** ( présentation en salle: il s'agissait d'un exposé, par le formateur, de concepts, explications, méthodes ou tout autre sujet sur lequel, il apportait son expertise. Cette méthode devrait interpeller le plus souvent les participants qui faisaient à chaque instant la comparaison avec leur propre expérience, amenant ces derniers à poser des questions, à suggérer des réponses etc.

**Le groupe de discussion (focus group)**

#### **d) . Participants à la retraite des représentants des confessions religieuses**

Les participants à la retraite étaient au nombre de 65 participants dont 51 hommes et 14 femmes étaient présents à la retraite du 22 au 23 septembre 2014 répartis en catégories suivantes :

- ☞ 23 représentants de l'Eglise catholique
- ☞ 08 Représentants des Eglises protestantes (CEPBU, Communauté des Eglises de Pentecôte du Burundi), le Conseil National des Eglises du Burundi (CNEB), etc.
- ☞ 01 représentant de l'Eglise Orthodoxe
- ☞ 03 Représentants des communautés islamiques
- ☞ 10 Journalistes invités pour assurer une large couverture de la retraite. Parmi ceux-ci, on peut citer ceux appartenant à Radio Télévision Nationale du Burundi (03), Radio BONESHA, Radio Scolaire NDERAGAKURA (02), Radio Télé Renaissance (Radio ISANGANIRO (01), RPA (01), Radio Maria (01), Journal IWACU
- ☞ 02 Représentants du Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA (MSPLS) à savoir (i) le Directeur de la Direction de la Promotion de la Santé, l'Hygiène et l'Assainissement, DPSHA et (ii) un Conseiller du MSPLS
- ☞ 01 Représentant (Conseiller) du Ministère de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme (MEEATU)

- ☞ 05 Membres d'A.LU.MA- Burundi, dont son Représentant Légal, le Coordinateur National du Projet, l'Administratif financier, l'Assistant Administratif du projet « climat santé » et le chauffeur.
- ☞ 01 Consultant-formateur national en même temps rapporteur

A côté de ces participants inscrits sur les listes présentées sur la liste, la retraite a connu la participation d'autres personnes ressources venues pour faire des présentations pour enrichir la retraite sur des cas connus et pratiques. Il s'agit notamment :

- ✓ Père Désiré YAMUREMYE
- ✓ Un Représentant du projet ACCES-GIZ



**Figure 18** : Photo de famille des participants à la retraite des confessions religieuses

#### **e) . Travaux de groupe**

Afin de s'approprier de la thématique « liens entre changement climatique et la santé » et de pouvoir dégager des engagements relatifs aux domaines d'intervention, les travaux en groupe ont été organisés autour d'une série de questions d'échanges afin de susciter en eux les actions concrètes à mettre en œuvre à la sortie de la retraite. Les participants ont été divisés en 4 groupes à savoir :

- ✓ Un groupe de chrétiens catholiques ressortissants de l'archidiocèse de Gitega

- ✓ Un groupe de chrétiens catholiques ressortissants de l'archidiocèse de Bujumbura
- ✓ Un groupe de musulmans, les moins nombreux, composés de 3 participants
- ✓ Un groupe de chrétiens protestants



(a)



(b)



(c)



(d)

**Figure 19** : Photos illustrant les quatre groupes constitués : (a) et (b) groupes des chrétiens catholiques, (c) le groupe de chrétiens protestants et (d) le groupe des Musulmans.

La participation a été effective, avec une bonne dynamique de dialogue et d'échanges constructifs. Les participants étaient motivés et se sont engagés dans leurs groupes respectifs à formuler des actions concrètes sous forme d'engagement.

Afin d'agir concrètement pour augmenter la résilience par rapport au changement climatique, le consultant formateur avait formulé des questions à étudier en groupe. Ces questions étaient axées sur les stratégies de communication, les domaines d'intervention pouvant aider la population à s'adapter, comment amener les responsables et les fidèles à intégrer la thématique dans leurs domaines d'activités, dix actions concrètes face à démographie galopante comme facteur du changement



climatique. Les engagements pris par groupe se trouvent dans les tableaux suivants :



**Tableau 2 : Synthèse des travaux en groupe**

Concepts	Groupe I (Archidiocèse de Bujumbura)	Groupe II (Archidiocèse de Gitega)	Groupe III (Eglises protestantes)	Groupe IV (Musulmans)
<b>Stratégies de communications</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Donner un feed-back à ceux qui nous ont envoyé à cette retraite ainsi qu'aux collaborateurs</li> <li>✓ Dans nos secteurs d'intervention (Ecole, CDS, etc.)</li> <li>✓ Organisation des séances de sensibilisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Intégrer le thème : « liens entre changement climatique et santé » parmi les thèmes EPS.</b></li> <li>✓ <i>Transmettre le message de sensibilisation au personnel de nos structures lors des réunions</i></li> <li>✓ <i>Faire passer le thème dans les clubs sur l'environnement</i></li> <li>✓ <i>Au niveau supervision des écoles sous-convention qui sera tenu en octobre, lancer le message « liens entre changements climatique et santé » pour information</i></li> <li>✓ <i>Dans le cours de géographie, introduire les prévisions météorologiques pour l'an 2050, 2070</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Les communiqués et sensibilisation</li> <li>✓ Mobilisation et sensibilisation</li> <li>✓ Usages des médias</li> <li>✓ Communications par paires</li> <li>✓ Formations des paires-éducateurs</li> <li>✓ Homélie /prédication</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rencontres avec les Imams et les autres leaders influents à la base pour assurer le relais de l'information</li> </ul>
<b>Des domaines d'interventions possibles pouvant aider les populations à s'adapter</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Observations dans notre milieu de vie</li> <li>✓ Ecouter les doléances de la population</li> <li>✓ Informer et conscientiser la population pour qu'il y ait des changements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Pour s'adapter aux conséquences : utiliser les méthodes participatives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Reboisement</li> <li>✓ Assainissement des lieux publics</li> <li>✓ Lutte antiérosive</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Visite des lieux</li> </ul>
<b>Comment amener les responsables et les fidèles à intégrer le thème dans leurs domaines d'activités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Eduquer nos jeunes aux changements de mentalité (par témoignage, film, sketches,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Plaidoyer auprès des autorités hiérarchiques :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Evêques (SECAB),</li> <li>☞ -Supervision diocésaine des écoles,</li> <li>☞ Coordination diocésaines des FOSA,</li> <li>☞ - Supérieures majeures (congrégations)</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Produire un rapport</li> <li>✓ Echange et débats</li> <li>✓ Développer une politique de l'environnement (Document)</li> <li>✓ Dans les écoles, les communautés et Eglises et dans les ménages</li> <li>✓ Les différents acteurs (conseils diocésains paroisses, chapelles, camps des jeunes, écoles).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Sensibilisation des groupes cibles en collaboration avec l'administration à la base</li> </ul>
	✓	✓	✓	✓



**Tableau 2 : Synthèse des travaux en groupe (suite et fin)**

Concepts	Groupe I (Archidiocèse de Bujumbura)	Groupe II (Archidiocèse de Gitega)	Groupe III (Eglises protestantes)	Groupe IV (Musulmans)
<b>Dix actions prioritaires (projets) face aux changements climatiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Sensibilisation des fidèles</li> <li>✓ Reboisement</li> <li>✓ Aménagement des bassins versants</li> <li>✓ Usages des énergies renouvelables</li> <li>✓ Utilisation des moyens améliorés</li> <li>✓ Collecte et récupération des eaux pluviales</li> <li>✓ Triage des déchets</li> <li>✓ Evacuation et valorisations des ordures ménagères</li> <li>✓ Utilisation du MILDA</li> <li>✓ Collecte et traitement des eaux usées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Améliorer le suivi de bonne utilisation des moustiquaires</li> <li>✓ Collecte et valorisation des eaux pluviales</li> <li>✓ Canalisation des eaux stagnantes autour des maisons</li> <li>✓ Distribution des produits anti-moustiquaires</li> <li>✓ Sensibilisation contre les feux de brousses</li> <li>✓ Agriculture suivant les courbes de niveau</li> <li>✓ Multiplier et bien utiliser les toilettes publiques au niveau des écoles, églises, marchés, le long des routes</li> <li>✓ Protéger les ressources naturelles et les cours d'eau</li> <li>✓ Sensibilisation de la population pour ne pas construire proches des cours d'eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Sensibilisation</li> <li>✓ Reboisement</li> <li>✓ Lutte antiérosives</li> <li>✓ Assainissement des milieux</li> <li>✓ Lutte contre les feux de brousse</li> <li>✓ Promotion des pratiques culturelles adaptées</li> <li>✓ Promotion des énergies renouvelables</li> <li>✓ Collecte et valorisation des eaux pluviales</li> <li>✓ Création des clubs d'environnements</li> <li>✓ Promotion de l'utilisation des engrais organiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Collecte et évacuation des déchets ménagers</li> <li>✓ Nettoyage régulier des canaux d'évacuation des eaux usées</li> <li>✓ Utilisation des MILDA</li> <li>✓ Interdiction d'incinération des déchets non biodégradables</li> <li>✓ Education au planning familial des couples</li> <li>✓ Visualiser le film la vérité qui dérange</li> <li>✓ Affichage des sopts</li> </ul>
<b>Stratégies concrètes face à la démographie galopante comme facteur de changement climatique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Parenté responsable</li> <li>✓ Education sexuelle auprès des jeunes</li> <li>✓ Promouvoir la planification des naissances par les méthodes naturelles</li> <li>✓ Faire un plaidoyer auprès du gouvernement pour faire avancer l'âge de premier mariage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Sensibiliser les couples pour une reproduction responsable</li> <li>✓ Sensibiliser les jeunes fiancés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Sensibilisation sur les défis démographiques</li> <li>✓ Promotion de l'usage des méthodes naturelles dans la planification des naissances</li> <li>✓ Formation</li> <li>✓ Sensibilisation sur le planning familial</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Mettre en place un mécanisme d'alerte et d'évaluation</li> </ul>



(a)



(b)



(c)



(d)

**Figure 20 :** Photos illustrant les rapporteurs des différents groupes lors des présentations de restitution (a) et (b), rapporteuses des groupes des chrétiens catholiques; (c), rapporteuse du groupe de protestants et (d), rapporteur du groupe des musulmans

#### f) Résultat de l'évaluation de la retraite par les participants

A la fin de la retraite une fiche d'évaluation a été distribuée aux participants pour remplissage. La fiche comportait 7 questions, une série sur le déroulement et le contenu de la formation pour évaluer le degré d'appréciation des participants, et une série de questions ouvertes permettant aux participants de s'exprimer librement sur plusieurs aspects.

Il ressort de l'analyse de la figure 4 que :

- ☞ Près de 92% des participants ont donné la mention variant de très bon (68%) à excellent (26%) par rapport à l'impression générale de la retraite.
- ☞ Près de 82% des participants ont donné la mention variant de très bon (56%) à excellent (26%) sur la manière dont les questions ont été répondues par les consultant et les modérateurs. 18% ont accordé la note «Bon».



- ☞ En rapport avec la qualité de l'animation, la sommation des mentions très bon (57%) +excellent (15%) donne 72%. Pour certains participants, il faut utiliser un langage simple et accessible. Mais en y ajoutant la note « bon », on obtient 100%.
- ☞ Par rapport à l'organisation de l'atelier, les mentions très bon (51%) + excellent (10%) 61% donnent avec 34% pour la note «Bon».
- ☞ Concernant la logistique, près de 82% des participants accordent la mention variant de très bon (73%) à excellent (9%). Avec, 9% qui accordent la mention «Bon», on obtient 91%..
- ☞ En rapport avec l'atteinte des attentes des participants, on obtient 73% ; 24% et 3% respectivement pour la mention «très bon», «bon» et moyen.
- ☞ Les attentes personnelles ont été également comblées à raison de 19% ; 78% et 3% respectivement pour les mentions excellent, très bon et moyen.

On peut donc retenir que la retraite s'est déroulée avec succès et cela de manière satisfaisante.

Comme principales recommandations, les participants ont souligné :

- ☞ Certains participants ont recommandé que les périodes soient revus à la hausse.
- ☞ Le temps insuffisant pour une telle matière si importante et si nouvelle.
- ☞ La nécessité d'étendre cette retraite jusqu'au niveau décentralisé.

## **II.4. Concours des journalistes**

---

Après la formation des journalistes et la retraite des parlementaires, l'équipe du projet a organisé un concours des journalistes. L'objectif de l'organisation du concours des journalistes consistait à encourager les journalistes à s'intéresser aux questions en rapport avec les changements climatiques et motiver les journalistes afin qu'ils s'attèlent à maîtriser et à diffuser les enjeux des changements climatiques sur la santé en vue de promouvoir la communication et la sensibilisation de la population en rapport avec la prévention des risques ou l'adaptation aux effets des changements climatiques.

L'organisation de ce concours a été organisée comme suit :



### **1°. Elaboration et publication officielle des termes de référence aux journalistes qui avaient subi la formation**

Les termes de références ont été élaborés et ont été publiés officiellement aux journalistes qui avaient participé à la formation des journalistes pour une échéance de 14 jours (**du 17 au 30 juin 2014**). Afin d'attirer l'attention des participants au concours, pour participer, un article en rapport avec la thématique devrait avoir été produit et déposer au bureau du projet pour témoigner qu'ils étaient motivés.

### **2°. Réception des offres au bureau du projet**

En tout 16 offres ont été réceptionnés dans les délais et remplissant des conditions requises.

### **3°. Nomination des membres de la commission d'évaluation du concours des journalistes**

Un comité ad hoc a été mis place par le Directeur de Promotion de la Santé Hygiène et Assainissement et collaboration avec A.LU.MA- Burundi. Cette commission était composée des membres suivants :

- ☞ **Monsieur MUYUKU Prosper**, point focal du projet et Président de la commission
- ☞ **Monsieur DEBERI Remédie** (DPSHA), expert en communication (membre)
- ☞ **Madame MACUMI Antoinette**, point focal SANA, environnementaliste (membre)
- ☞ **Monsieur NGENDAKUMANA Emmanuel**, Coordonnateur du projet (membre)
- ☞ **Madame GIRUKWISHAKA Marie Rose**, Coordonnatrice du centre anti Malaria (membre)

**N.B.** La Coordonnatrice du Centre Anti Malaria, a été empêchée en dernier lieu et elle avait remplacé par Monsieur NTIRAMPEBA Martin (membre d'A.LU.MA-Burundi)

### **4°. Evaluation des meilleurs articles**

Une mission de 3jours (01-4juillet / 2014) a été effectuée à Banga pour faciliter un travail de concentration dans un climat calme. Cette activité s'est déroulé en bon et du forme. En effet le spécialiste en communication avait élaboré une grille d'évaluation et la méthodologie à utiliser qu'il a expliquée aux autres de la commission. **Voir le rapport d'évaluation en annexe 5**



*Figure 21 : Analyse et évaluation des meilleures journalistes ayant participés au concours*

### 5°. Proclamation des résultats et la remise des prix

Les cérémonies de proclamation des résultats et de remise des prix aux meilleurs journalistes se sont déroulées en date du 12 juillet 2014 au Centre Anti Malaria Saint François d'Assise. Les cérémonies ont été rehaussées par le Représentant légal d'A.LU.MA-Burundi qui a prononcé un mot de circonstance tandis que le Directeur de Promotion de Santé, Hygiène et Assainissement en tant que délégué du Ministère de la Santé Publique et de Lutte contre le Sida.



*Figure 13 : Photo illustrant l'Ouverture officielle des cérémonies de Remises des prix aux meilleures journalistes*

Après les discours d'ouvertures, les cérémonies proprement dit se sont poursuivis par la proclamation et la remise des prix aux meilleurs journalistes.



**Figure 23 :** Photos illustrant la proclamation des résultats et remises des bulletins de classement



(a)

(b)

**Figure 24:** Photos illustrant la remise du bulletin de classement et réception du prix équivalent en (a) et Discours d'un lauréat après la réception de son prix (b)

En effet, la proclamation se faisait par le Coordonnateur du Projet, le Représentant légal d'A.LU.MA.-Burundi, les délégués du Ministère de la santé publique et de Lutte contre le SIDA distribuait les bulletins de classement et l'Assistant du projet donnait à chaque journaliste un prix correspondant à son bulletin de classement.

Ainsi, trois premiers journalistes issus des différentes catégories des offres (Reportage, émission, presse écrite) ont reçu un prix équivalent à un million de franc bu, tandis que les suivants obtenaient des prix équivalents à huit cent mille francs bu et ainsi de suite.

Un sentiment de satisfaction a été entendu lors du discours d'un lauréat après son premier prix dans la catégorie des émissions. Il a remercié les organisateurs de ce concours et il a recommandé à ses camarades de continuer dans le même sens afin de plaider pour l'intégration des liens entre changements climatiques et la santé dans les programmes sectoriel afin de sensibiliser la population pour le changement de comportement pour s'adapter au changement climatique.

Les cérémonies ont été clôturées par un cocktail au sein des enceintes du Centre Anti malaria Saint François d'Assise dans un climat d'ambiance.



## II.5. Production et diffusion des outils de communication sur le changement climatique et la santé

---

### ☞ Production du spot publicitaire

L'appel d'offre a été lancé publiquement à tous les media pour la production des spots publicitaires au mois de juillet 2014. Quatre (4) offres des radios (NDERAGAKURA, CULTURE, ISANGANIRO et Maria) ont postulé à l'appel d'offre. L'analyse des offres a été faite à l'interne en date **du 01 juillet 2014** par le Représentant légal d'A.LU.MA –Burundi, le Coordonnateur du projet, et l'Assistant administratif et financier du projet. Selon les conditions souhaitées dans les termes de référence et la pondération des critères d'évaluation, l'offre de la radio ISANGANIRO a été classée la meilleure pour la production des spots publicitaires.

Ainsi un contrat a été signé entre la Radio ISANGANIRO et A.LU.MA-Burundi pour la production et la diffusion d'un spot publicitaire en français et en Kirundi et en français. La fréquence de production est de 3fois par jour le spot en français et 2 fois par jour le spot en Kirundi chaque fois avant et après les journaux, et cela pendant 3mois (**du 18 Aout au 18 Novembre 2014.**) l'activité se passe bien et continue a été faite maintenant jusqu'à la fin du contrat.

## III. MISSION D'ÉVALUATION DU PROJET

---

### 1. Mission du chargé du projet au programme global

Le bureau de bonne a envoyé le chargé du projet au programme global pour visiter le projet afin de se rendre compte de l'état des lieux par rapport à l'avancement des activités du projet. Au cours de sa mission, elle a visité le bureau du projet et elle a mené des échanges avec l'équipe du projet, et avec les partenaires en l'occurrence le département de promotion de santé et le secrétaire permanent au Ministère de la santé publique et de lutte contre le Sida.





**Figure 25 :** Photos illustrant les échanges entre l'équipe locale du projet et une représentante de la mission spéciale chargée d'évaluer le projet sur l'état des lieux des activités du projet

## 2. Réunion avec les membres du comité de pilotage

Le représentant du programme global a échangé avec les autres membres du comité de pilotage du projet Climat santé. Parmi les points qui étaient à l'ordre du jour figuraient l'échange sur la composition du comité de pilotage et sur les prochains pas. Sur la première préoccupation, tous les participants ont été à l'unanimité à la réduction des membres qui composent le comité de pilotage. Quant à la deuxième question, le chef de mission a recommandé le DPSHA fournir plus d'efforts sur la communication et l'invitation aux activités de révision de la politique Nationale de la santé et celui de la PNDSII.



**Figure 26 :** Réunion des membres du comité de pilotage sur les modalités pratiques de le rendre opérationnel le comité

La même question a été un sujet de discussion lors de l'entretien que le chef de mission a échangé avec le secrétaire permanent au Ministère de la santé publique et de lutte contre le Sida. Vu les motifs de la révision du comité qui sont fondamentalement remarquables, le secrétaire permanent a été d'accord pour la révision. Il a demandé à cet effet le dossier complet de sollicitation de révision pour le proposer au Ministre de la santé Publique et de lutte contre le Sida. Maintenant le comité de pilotage a été soumis au ministre et il vient d'être revu à la réduction de 17 à 14 membres. **Voir ANNEXE 6**





**Figure 27 :** Photos illustrant un entretien entre la représentante du programme, Représentant Légal d'A.LU.MA-Burundi avec le secteur permanent au Ministère de la santé publique et de lutte contre le SIDA

### **3 .Mission pour Analyse des renforcements des capacités des partenaires du projet**

Une mission composée de deux consultantes internationale est venue au Burundi durant la semaine du **13 au 17 octobre 2014**. Durant cette mission , une analyse et identification des besoins en terme de renforcement des capacités a été faites par Mme Louis (expert changement climatique et santé) et Mme Katzan dans le cadre des réunions avec la DPSHA (Directeur), la responsable du groupe SANA du MSPLS, l'INSP (Directeur du programme et un professeur), l'ACCES (la responsable GIZ) et la plateforme de prévention des risques et de gestion des catastrophes (Secrétaire), et par le biais de l'analyse des documents ;

## **IV. ACTIVITÉS EN COURS**

### **IV.1. Elaboration des fiches de suivi évaluation des engagements des groupes cibles**

---

Afin de faire un suivi et évaluation des activités du projet, l'équipe du projet est en train d'élaborer des outils de suivi évaluation de niveau de mise en œuvre des acquis par rapport aux engagements pris par chacun des catégories des participants. Les parlementaires et sénateurs ont eu ces outils pour montrer leur niveau d'application. Les autres en auront durant le 1<sup>er</sup> semestre de l'année 2015.

### **IV.2. Révision de la politique Nationale de la santé publique**

---

#### **☞ Nomination du comité technique pour l'élaboration de la PNS**

En date du 8/8/2014, le ministre de la santé publique et de Lutte contre le SIDA a nommé les membres du comité technique et comité de pilotage pour l'élaboration de la politique Nationale de la santé. Le constat a été au niveau du comité technique, tous les partenaires ne sont pas représentés. Je peux citer comme A.LU.MA-Burundi qui n'est pas représentée alors elle poursuit le plaidoyer pour la révision de la politique nationale tout en intégrant les liens entre changement climatique et la santé. A.LU.MA-Burundi se trouve dans le comité de pilotage.



Ainsi, le comité de technique a déjà élaboré les termes de références pour le recrutement des consultants pour l'appui technique au Processus d'élaboration de la politique nationale de la santé qu'il a soumis au comité de Pilotage pour faire ses observations.

### ☞ **Participation dans la réunion du comité de pilotage pour la PNS**

La réunion du comité de pilotage s'est déroulée en date **du 04 septembre 2014** dans la salle des réunions du cabinet du Ministère de la santé publique et de lutte contre le SIDA sous la présidence du Secrétaire permanent. Cette réunion s'est tenue après la réunion du comité technique à laquelle A.LU.MA-Burundi n'a pas participé car elle n'est pas membre.

Au cours de cette réunion, il était question d'analyser et d'amender les TDRs pour le recrutement des consultants chargé de l'élaboration de la PNS. Alors que l'échéance avait été proposée pour 20ans (2016-2035) cette proposition a été modifiée pour 10ans (2016-2025). Par rapport au contenu des TDRs chaque participant a donné ses propos pour enrichir les documents. Alors en tant que partenaire qui privilégie l'intégration des liens entre changement climatique et la santé dans les politiques et programme de la santé publique, A.LU.MA-Burundi a proposé que cet aspect soit intégré surtout en proposant les documents de référence. Le président du comité technique qui était dans cette réunion avait recommandé que les inputs (qui n'étaient prêts au cours de la réunion) venant des membres du comité de pilotage puissent arriver à l'équipe chargé de la révision des TDRs lundi le 08 Septembre 2014 à 16h. L'appel d'offre a été lancé après ainsi que la feuille de route.

### ☞ **Participation au lancement de la révision de la PNS**

L'Atelier de lancement du processus d'élaboration de la PNS s'est déroulé en date du 4 et 5 décembre 2014 à l'Hôtel EGO HOTEL de Bujumbura. Au cours de cet atelier, le Coordonnateur du Projet, le Représentant légal d'A.LU.MA-Burundi et Madame Julia Katzan ont pu participer lors des exposés, des échanges et dans des travaux surtout dans le groupe intersectoriel. Le coordonnateur du projet Climat santé a profiter pour prendre un rendez-vous du 9 Décembre 2014. Ce Rendez-vous a été communiqué Madame Julianne (Responsable du projet ACCES) dans le cadre du partenariat. A côté de cela, le Coordonnateur du Projet climat santé a échangé avec le DPSHA pour apporter son soutien au cours de cette rencontre prévu. Comme, il n'était disponible, il nous a conseillé de passer par le consultant pour nous aider à formuler des grands axes à mettre dans la nouvelle politique.

### ☞ **Préparation d'une réunion avec les consultants**

Le Coordonnateur du Projet Climat santé en collaboration avec le Responsable du projet ACCES a organisé une réunion avec les consultants chargés de la révision et de l'élaboration de la PNS en date du 09 Décembre 2014 au cours de laquelle il ya



eu présentation des résultats de l'Analyse de la vulnérabilité et les liens entre le changement climatique et les risques sanitaires. Il y a eu également échange des documents de référence avec les consultants. Cette activité a été bien accueillie par l'équipe des deux chargés d'appuyer le processus

## **V. ACTIVITES QUI NE SONT PAS ENCORE EXECUTES**

### **V.1. Renforcement des capacités de la plate forme nationale**

---

Bien que dans la planification opérationnelle, cette activité devrait se faire durant la période du mois d'octobre –Novembre 2014, cette activité n'a pas eu lieu car les membres de la plate forme n'ont pas exprimés précisément leurs besoins en matière de renforcement des capacités raison pour laquelle cette activité pourra se faire au cours du premier trimestre de 2015.

### **V.2. Retraite des membres du gouvernement**

---

Dans la planification, cette activité également allait se dérouler fin novembre 2014 mais faute d'un compromis entre le Projet climat santé et le projet ACCES par rapport aux ministères à inviter, cette activité a été reporté pour l'année 2015 après la décision du programme global d'adaptation de changement climatique dans le secteur de la santé.

### **V.3. Révision du programme National de développement sanitaire III**

---

Cette activité comme celui de la révision de la politique de la santé publique reste transversales depuis la mise en place des Comités Technique et de Pilotage chargé de suivre l'élaboration des politiques et programmes. Donc, dans la chronologie des événements, il faut d'abord que la nouvelle politique soit validée pour entamer avec le processus de mise en place du programme de développement sanitaire (PNDSIII) plaidoyer. La période sera au début du mois de mars 2015 mais il dépendra de la feuille de route pour la révision du programme de développement sanitaire (PNDSII).

### **V.4 Etude d'impact du changement climatique sur la santé.**

---

Cette activité avait été proposée dans l'atelier de planification opérationnelle. Cette activité avait pour but de produire un document qui montre au niveau national



l'incidence des changements climatiques sur la santé et qui servira de ployer pour une intégration des liens entre changement climatique et la santé dans les programmes et politiques sectorielles. Cette activité n'a pas eu lieu car elle s'est confronté à une étude de l'analyse de la vulnérabilité de changement climatique sur le santé (projection du Paludisme) sur les déterminants du changement climatique notamment la durée et l'intensité des pluies de la sécheresse et de la température. L'Atelier de planification prévue au mois de janvier 2015 déterminera si l'activité reste opportune ou pas.

## VI. Difficultés rencontrées

---

Les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre se résument en trois catégories :

- ☞ **Implication du Ministère de la santé et de lutte contre le SIDA** : En effet durant les formations et les retraites, le Ministère de la santé publique et de lutte contre le SIDA était toujours représenté par le Directeur du Département de santé, hygiène et Assainissement alors qu'on croyait qu'une autre autorité du même ministère de niveau supérieur pouvait intervenir pour certaines retraites par exemple celle des parlementaires.
- ☞ **Comité de pilotage** : La Coordination du projet a constaté que les membres du comité de pilotage ne répondaient pas remarquablement aux réunions organisées raison pour laquelle la coordination du projet en collaboration avec le DPSHA et la coopération Allemande a pris l'initiative de travailler sur les activités déjà planifiées et d'organiser une réunion d'information de l'état d'avancement des activités. Cette activité a été programmée durant le mois de janvier 2015.
- ☞ **Le choix des bénéficiaires du Projet** : Il y a eu un problème de compromis entre le projet Climat santé et le projet ACCES par rapport au choix des ministères à inviter dans la retraite des membres du Gouvernement raison pour laquelle cette activité n'a pas eu lieu comme prévu alors qu'elle avait été financée durant le dernier trimestre de l'année 2014 .
- ☞ **Chevauchement des activités** : Quelques cas de chevauchement entre le projet ACCES et le projet climat santé se sont observés surtout au cours des quatre derniers mois de l'année 2014. Cela a été remarqué au moment de la retraite des confessions religieuses où le projet climat santé avait joué surtout au niveau de la disponibilité des représentants des confessions religieuses. Il a été le même cas pour la formation des membres du GNT SANA-Burundi où le projet jouait sur la disponibilité des consultantes internationales. Ces activités se sont confrontées avec d'autres activités du projet mais nous avons cherché comment trouver la solution alternative. L'atelier de planification prévu au mois de janvier 2015 trouvera une solution durable à ce problème.



## VII. CONCLUSION GENERALE

---

La mise en œuvre du projet a connu une avancée significative d'autant plus que les activités qui étaient planifiées ont été exécutées presque en totalité. Dans toutes les activités de renforcement des partenaires (formation des journalistes et des membres du Groupe national chargé de l'élaboration du SANA-Burundi, retraite des parlementaire, retraite des leaders d'opinion et des confessions religieuses) (**LISTES DES PERSONNES RESSOURCES ANNEXE 7**), le taux de participation était supérieur à 72% ce qui montre le niveau d'attachement par rapport à la thématique. En se référant sur les engagements pris par tous les participants allant dans le sens de développement des mécanismes d'atténuation ou d'adaptation aux effets néfastes des changements climatiques, on peut conclure que le niveau d'appropriation des acquis est positif. Cette vérité vient témoigner que les bénéficiaires ont connus des succès du point de vue renforcement des capacités d'où l'objectif a été atteint. Par rapport à la qualité des retraites ou de la formation, les fiches d'évaluation nous ont montré un niveau satisfaction des bénéficiaires par rapport au choix de la thématique et la méthodologie des animateurs et les attentes des participants. Donc, le suivi du projet a connu du succès surtout que la participation a été effective avec une bonne dynamique de dialogue et d'échanges constructifs. Les participants étaient motivés et se sont impliqués aussi bien dans les travaux de Groupe que dans les discussions en plénière.



## VII. ANNEXES

---



## ANNEXE 1 : Requête de demande de financement pour la validation du document SANA

REPUBLIQUE DU BURUNDI

Bujumbura, le 11/03/2014



MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE  
ET DE LUTTE CONTRE LE SIDA  
DIRECTION GENERALE DES SERVICES  
DE SANTE ET DE LUTTE CONTRE LE SIDA  
DEPARTEMENT DE PROMOTION DE LA SANTE  
DE L'HYGIENE ET DE L'ASSAINISSEMENT

11  
03  
2014

N° 635 / 29 / .....2014

A Monsieur le Représentant Légal de  
ALUMA BURUNDI  
à  
BUJUMBURA

**Objet :** Requête de financement

Monsieur le Représentant Légal,

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Déclaration de Libreville dans notre pays, le Ministère de la Santé Publique en collaboration avec le Ministère de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du territoire et de l'Urbanisme a initié depuis 2011 avec l'appui technique et financière de l'OMS, un processus d'Analyse de la Situation et l'Evaluation des Besoins en santé et environnement (ASEB ou SANA) par un Groupe National de Travail multisectoriel. Le processus est à sa phase de finalisation et nous voudrions faire valider le document y assorti par un groupe élargi.

C'est dans ce cadre que le Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida, toujours en collaboration avec le Ministère de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du territoire et de l'Urbanisme organise à la Vallée de BERAKA, du 18 au 19/3/2014, un atelier de consensus sur les priorités national et la validation dudit document.

Ainsi, par la présente, à travers le Projet « Santé et Changement climatique », nous avons l'honneur de vous demander de contribuer à hauteur de six millions cent sept mille cinq cent francs burundais ( 6 107 500bu) au financement de cette activité. Les détails y relatifs sont annexés à la présente.

Veuillez agréer, Monsieur le Représentant Légal, l'expression de ma haute considération.

Le Directeur a.i de Promotion de la Santé  
de l'Hygiène et de l'Assainissement

Dr J. Michel NTIRANDEKURA

**C.P.I à :**

- Madame la Ministre de la Santé Publique et de Lutte contre le Sida







**Termes de références pour un appui financier en vue de la finalisation du processus d'Analyse de la situation et la détermination des besoins pour la santé et l'Environnement (SANA) au BURUNDI**

**1. Contexte et justification**

L'environnement est un des principaux déterminants de la santé individuelle et communautaire, et l'exposition à des facteurs de risque physiques, chimiques et biologiques liés à l'environnement peut nuire à la santé humaine de différentes manières. L'Afrique continue à faire face aux défis « classiques » à savoir : le faible accès à une eau de boisson saine, des systèmes d'irrigation et gestion de l'eau, l'insuffisance ou la mauvaise construction des infrastructures routières, des logements et des systèmes d'élimination des déchets. En outre, le Continent doit désormais faire face à des défis nouveaux et émergents et notamment aux effets sanitaires des changements climatiques, de l'accélération de l'urbanisation et de la pollution de l'air.

Les gouvernements africains sont de plus en plus motivés pour améliorer la qualité de l'environnement afin de protéger la santé et le bien-être de leurs populations. Cependant, pour s'attaquer aux défis liés aux liens inexplicables qui existent entre la santé et l'environnement, il a fallu sensibiliser davantage les Ministres en charge de la santé et de l'environnement aux co-avantages importants que les secteurs de la santé et de l'environnement tireront de leurs politiques, stratégies et programmes respectifs.

Pour catalyser ces liens, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) avaient organisé en partenariat avec le Gouvernement de la République Gabonaise, la toute première Conférence interministérielle sur la santé et l'environnement en Afrique à Libreville (Gabon), du 26 au 29 août 2008. Cette dernière avait pour but d'explorer les bases de données factuelles permettant de catalyser les liens bidirectionnels qui existent entre la santé et l'environnement.

L'objectif général de ladite Conférence était d'obtenir l'engagement politique nécessaire pour catalyser les changements politiques, institutionnels en matière d'investissement nécessaire pour réduire les risques pour la santé liés à l'environnement afin de garantir le développement durable.

La conférence fut alors sanctionnée par une déclaration sur la santé et l'environnement "la déclaration de Libreville avec 11 points d'actions prioritaires. A travers cette déclaration, il était recommandé aux pays d'établir des stratégies d'alliances entre la santé et l'environnement comme base des plans d'actions conjoints nationaux (PACN) fondés sur des données factuelles générées par l'analyse de la situation et de l'évaluation des besoins (ASEB). L'analyse de la situation et l'évaluation des besoins (ASEB) constitue un processus qui fait appel à des procédures et à des méthodologies standardisées et fondées sur des directives techniques, et à des outils conjointement mis au point par l'OMS et le PNUE avec le concours des autres partenaires.



Ce processus permettrait de promouvoir, dans le secteur de la santé et de l'environnement, une approche intégrée de l'élaboration des politiques qui valorisent les services que les écosystèmes rendent à la santé humaine. Ces écosystèmes sont au centre de chaque processus ASEB (SANA), qui s'attaque au large éventail des déterminants environnementaux de la santé.

Le processus SANA devrait donc être entrepris dans tous les pays africains, comme préalable de l'élaboration des plans d'action conjoints nationaux (PACN).

Le Burundi a déjà commencé le processus pour disposer de son SANA. Un groupe national de travail multisectoriel a déjà été mis en place et ce dernier a déjà fait une collecte des données en suivant le guide ASEB mis en place par les Experts de l'OMS et du PNUE. Une équipe restreinte du Groupe National de travail a déjà fait la saisie des données dans le HELDS ainsi que l'analyse de ces dernières et voudrait partager cela à l'ensemble du Groupe National de travail tout entier. Après ce partage, le Groupe National de travail procédera à l'élaboration des priorités qu'il soumettra à un atelier de consensus national. A la suite de cela, l'équipe restreinte finalisera le rapport qu'elle soumettra au GNT pour validation, après quoi il le mettra à la disposition de l'OMS pour transmission.

C'est dans ce cadre que le Ministère de la Santé Publique et de Lutte contre le Sida en collaboration avec le Ministère de l'Eau, de l'Environnement de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme avec leurs partenaires voudrait poursuivre les étapes restantes et produire le rapport final.

## **2. Objectif général :**

Contribuer à la mise en œuvre de la Déclaration de Libreville

### **Objectifs spécifiques :**

- Appuyer le groupe national de travail à identifier les priorités et animer l'atelier de consensus national pour la validation de ces dernières
- Production et validation du rapport final par le GNT

## **3. Résultats attendus**

- Les priorités sont identifiées par le groupe National de travail et un atelier de consensus national sur les priorités nationales est animé
- Un rapport national SANA est produit et validé par le groupe National de travail

## **4. Activités**

- Réunion d'analyse du rapport par le GNT (le 10/2/2014)
- Intégration des observations par l'équipe restreinte (du 11 au 12/2/2014)
- Atelier d'élaboration des priorités par le GNT (le 18 et le 19/2/2014)
- Atelier de consensus national pour la validation de ces priorités (18-19/2/2014)
- Rédaction et validation du rapport final par le GNT (Semaine du 21 /3/2014)
- Dépôt du Rapport à l'OMS pour transmission (le 07 /4/2014)



### Budget estimatif

DESIGNATION	QUANTITE	Nombre de jours	CU	CT
Location salle	1	2	100 000	200 000
Déplacement des participants locaux	50	2	6 000	600 000
Papier	3	1	10 000	30 000
Pause café	75	2	5 000	750 000
Déjeuner	75	2	15 000	2 250 000
Eau minérale	150	4	1000	600 000
Baneroles	2	1	60 000	120 000
Multiplication document	5250	1	100	525 000
Fardes à chemise	75	1	400	30 000
Stylos	75	1	300	22 500
Impression du document final	70	1	1000	70 000
Multiplication du document final	70	100 copies	100	700 000
Reliure	70	1	3000	210 000
<b>Total</b>				<b>6 107 500</b>

Nous disons : Six millions cent sept mille cinq cent francs burundais (6 107 500fbu).

## **Annexe 2 : Planification opérationnelle des activités du projet climat – santé**





Activités	Activités stratégiques	Tranche 2																																Responsable										
		Moi	Mai				Juin				Juillet				Aout				Septembre				octobre				Novembre				Décembre				janvier				février					
		Sem	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3		4	1	2	3	4	1	2	3	4	
Retraite des leaders d'opinion (confessions religieuses parties politiques et société civile)	Préparation des invitations																																						Coordonnateur du Projet + DPSHA					
	Distribution des invitations																																						A.LU.MA Bdi					
	Réservation des lieux de retraite																																						A.LU.MA-Bdi					
	Recrutement consultant pour la retraite (Avenant au contrat)																																						A.LU.MA Bdi					
	Adaptation et multiplication du module de formation																																						Consultants+A.LU.MA -Bdi					
	Retraite																																						Consultants					















### ANNEXE 3: Procès-verbal de l'ouverture des offres techniques

#### **PROCES VERBAL DE L'OUVERTURE ET ANALYSE DES OFFRES TECHNIQUES: RECRUTEMENT DES CONSULTANTS-FORMATEURS**

L'an 2014, le sixième jour du mois de Mai, s'est réunie, au bureau du Service National d'Hygiène et Assainissement, une commission chargée d'ouverture et d'analyse des offres techniques des consultants-formateurs (Membres du comité de pilotage).

Il s'agit de :

- Monsieur MUYUKU Prosper, Président ;
- Madame MACUMI Antoinette, Membre ;
- Monsieur CIZA Fabien, Membre ;
- Monsieur NGENDAKUMANA Emmanuel, Coordonnateur du Projet Climat Santé, membre.

#### **Déroulement :**

Avant l'ouverture des offres techniques, Monsieur le Coordonnateur du Projet Climat Santé a précisé que l'offre technique d'un consultant international n'est pas à analyser par ladite commission. Il a alors expliqué en long et en large les critères d'évaluation préétablis des offres techniques figurant sur la Grille d'évaluation afin d'avoir une même compréhension de ces derniers.

La méthodologie d'analyse des offres, modèle GIZ (donner la note au candidat sur chaque critère par chaque évaluateur et faire par après la moyenne sur chaque critère) qu'il a proposée n'a pas été validée par la commission, et elle a trouvé une autre formule d'évaluer ensemble chaque candidat, critère par critère et de le donner à la suite les points ensemble sur chaque critère analysé.

Les critères d'analyse proposés par le Coordonnateur du Projet climat santé étaient pondérés à cent points(100),il s'agit de :

#### **-Formation/20points :**

- Diplôme en Master en Santé environnementale(critère minimum) ;
- Doctorat en santé + Master en santé environnementale ;

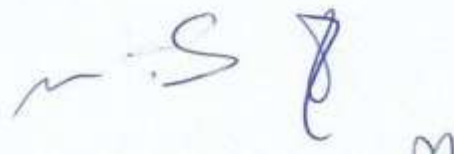
#### **- Expérience/51 points :**

- Nombre d'année d'expérience dans la consultance sur les changements climatiques( 4 points par année de consultance);
- connaissance du phénomènes de CC sur la santé (module de formation élaboré (2pts par module de formation élaboré) ;
- Capacité de formation des adultes, Travail en équipe

#### **-Compréhension du mandat /29 points:**

- Méthodologie de formation proposée ;
- Contenu du module, niveau de prise en compte de l'objectif de la formation ou de la retraite
- Calendrier prévisionnel.

**N.B** : Voir les détails sur l'annexe N° 1





### Résultats de l'analyse

La commission a d'abord amendé les critères d'évaluation ci-haut cités et a fait la réattribution des points. Pour avoir une même compréhension, elle a défini les mots clés du terme " contenu du module" comme suit : **objectifs, Thèmes développés, Résultats, Attentes** ; et elle a ajouté sur la grille un autre critère d'évaluation appelé "Connaissance de la langue française". La commission a ensuite pondéré les critères d'évaluation à cinquante points(50) pour enfin multiplier les points obtenus par deux(2).

**N.B** : Voir détails sur annexe N°2

Enfin, la commission a numéroté les offres (elles sont au nombre de sept(7), puis elle les a ouvertes pour les analyser une par une.

- L'offre numéro 1 de KINEZERO Mathias a été irrecevable car il a présenté un Diplôme de Licence ;
- L'offre numéro 2 de KANYARU Roger a été irrecevable car son Dossier est incomplet ;
- L'offre numéro 3 de HARERIMANA Casimir (équipe d'un consultant national et un international) a été irrecevable car il a présenté un Diplôme de Doctorat non certifié ;
- L'offre numéro 4 de NIYONKURU Charles a été irrecevable car il a présenté un Diplôme Doctorat non certifié ;
- L'offre numéro 5 de KAVUYIMBO Vénant est recevable car elle remplit les conditions requises, elle a été retenue avec une note de quarante et un point sur cinquante (41/50), soit quatre-vingt-deux pour cent (82/100).
- L'offre numéro 6 de NYAMUYENZI Séverin a été irrecevable car il a présenté un Diplôme de Licence ;
- L'offre numéro 7 de NGOWENUBUSA Céléus a été irrecevable car il a présenté un Diplôme de Master non certifié.

### Commentaire

Comme la sélection a abouti à un seul candidat retenu comme consultant remplissant les conditions requises alors que la Projet a besoin de deux Consultants, Monsieur le Coordonnateur dudit projet a suggéré une délibération par rapport au critère d'exclusion de la plupart des candidats (Diplôme non certifié) mais les autres membres de la commission ont opté de bien rester sur les critères définis dans les TDRs, mais ils ont suggéré que cette question soit traitée par les gestionnaires du projet.

La réunion qui a commencé à 15heures légèrement passées a pris fin à 18heures passées dans un climat d'entente.

Rapporteur Epitace HUNGURUZIMANA

### Les signataires du Procès-verbal

- Monsieur MUYUKU Prosper, Président ;
- Madame MACUMI Antoinette, Membre ;
- Monsieur CIZA Fabien, Membre ;
- Monsieur NGENDAKUMANA Emmanuel, Coordonnateur du Projet Climat Santé, membre.



ANNEXE 1

Grille d'évaluation de l'offre technique du consultant formateur

Critères	Points max	Candidat 1:					Candidat 2:					Candidat 3:					Candidat 4:				
		1	2	3	4	5	Moyen	1	2	3	4	5	Moyen	1	2	3	4	5	Moyen		
<b>Formation</b> Diplôme en Master en santé environnemental (critère minimum) Doctorat en santé + Master en santé environnemental Formation sur les enjeux néfastes du CC, sur la santé	5  8 7																				
<b>Expérience</b> d'expérience dans la consultance sur les changements climatiques ou thématique similaire (4 points par année de consultance) phénomène de CC sur la santé (module de formation élaboré (2pts par module de formation élaboré) Capacité de formation des adultes Travail en équipe Méthodologie de formation proposée Contenu du module niveau de prise en compte de l'objectif de la formation ou de la retraite	20  16 8 7 8 10																				
<b>Catégorie et prévisionnel</b>	3																				
<b>Total</b>	100																				





ANNEXE 1

Grille d'évaluation de l'offre technique du consultant formateur

Critères	Points max	Candidat 5:					Candidat 6:					Candidat 7:					Candidat 8:				
		1	2	3	4	5	Moyen	1	2	3	4	5	Moyen	1	2	3	4	5	Moyenne		
Formation	Diplôme en Master en santé environnemental (critère minimum) Doctorat en santé + Master en santé environnemental Formation sur les enjeux néfastes du CC. sur la santé	5																			
Expérience	d'expérience dans la consultance sur les changements climatiques ou thématique similaire (4 points par année de consultance)	20																			
	Compétences de formation des adultes	16																			
Compréhension du mandat	Travail en équipe	7																			
	Contenu du module	10																			
Caractéristiques	8																				
Prévisions	3																				
Total	100																				



Annexe 2

Grille d'évaluation de l'offre technique du consultant formateur								
Critères	Points (max)	1.KINEZERO Mathias	2.KANYARU Roger	3.HARERIMANA Casimir	4.NYONKURU Charles	5.KAVUYIMBO Vénant	6.NYAMUYENZI Séverin	7.NGOMENUBUSA Céleus
Formation	Diplôme en Master en santé environnemental (critère minimum)	-	-	-	-	-	-	-
	Doctorat en santé +Master environnemental sur la santé , 1 point par formation(Max:3 points)	-	-	-	-	-	-	-
S/TOTAL	15	-	-	-	-	12	-	-
Expérience	Nombre d'année d'expérience dans le domaine changements climatiques(5 points par 4 ans d'expérience; 1 point de plus /2 ans d'expérience de plus)	8	-	-	-	-	8	-
		8	-	-	-	-	8	-
		8	-	-	-	-	8	-
		8	-	-	-	-	8	-
S/TOTAL	20	-	-	-	-	18	-	
Compréhension du mandat	Contenu du module:1 point par module;Mots clés:objectifs/2 points; Thèmes/2 points; Résultats/2 points; Attentes/2 points	2	-	-	-	-	2	-
		2	-	-	-	-	2	-
S/TOTAL	2	-	-	-	-	-	-	-
Calendrier prévisionnel						6	3	
Connaissance de la langue française						5	2	
S/TOTAL						5	2	
Total						41		
Observations		Diplôme de Licence	Dossier incomplet pas de Diplôme	Diplôme non certifié	Diplôme non certifié	Retenu	Diplôme de Licence	Diplôme non certifié

M.B: Les candidats sont nommés sur la liste d'évaluation de l'ordre de 1 à 7  
A Résultat égal la candidature féminine vient en premier lieu



## **ANNEXE 4 : Procès verbal de la reouverture des offres technique**



## PROCES VERBAL DE LA REOUVERTURE ET REANALYSE DES OFFRES TECHNIQUES: RECRUTEMENT DES CONSULTANTS-FORMATEURS

L'an 2014, le huitième jour du mois de Mai, s'est réunie, au bureau du Service National d'Hygiène et Assainissement, une commission chargée de la réouverture et de réanalyse des offres techniques des consultants-formateurs afin de trouver un deuxième consultant qui va collaborer avec le premier lors de la formation des Journalistes prévue en date du 22 au 23 Mai 2014.

Les offres techniques à réouvrir et à réanalyser étaient au nombre de trois (3), offres techniques rejetées lors de la première sélection à cause du manque du Diplôme certifié.

La commission était composée par:

- Monsieur MUYUKU Prosper, Président ;
- Madame MACUMI Antoinette, Membre ;
- Monsieur CIZA Fabien, Membre ;
- Monsieur NGENDAKUMANA Emmanuel, Coordonnateur du Projet Climat Santé, membre.

### Déroulement

Avant la réouverture des offres techniques, la commission a fixé les conditions nécessaires pour mener à bien le travail.

D'abord, elle a délibéré sur les critères d'éligibilité à savoir :

1. Le Diplôme non certifié ;
2. Master ou Doctorat en santé environnementale ou équivalent;
3. Quatre (4) ans d'expérience ; qui éliminaient la plupart des candidats. La commission s'est convenue de ne pas en tenir compte.

Ensuite, la commission a fixé d'autres conditions complémentaires à savoir :

- le candidat qui sera retenu doit impérativement amener un Diplôme certifié,
- le candidat qui sera retenu prendra, quelle que soit la note obtenue, la deuxième place par rapport à celui qui a été sélectionné lors de la première sélection, en date du 06 Mai 2014 ;
- le candidat qui aura une note inférieure à septante pour cent (70%) ne sera pas recevable.

Ainsi, la commission a utilisé la même grille d'évaluation du 06 Mai 2014 pour l'attribution des points.

**N.B** : Voir les détails sur l'annexe N° 1

### Résultats de l'analyse

Après la réouverture et la réanalyse de ces offres techniques une par une, par ordre de mérite, les candidats se sont classés comme suit :

1. NIYONKURU Charles s'est classé en première position (**retenu**) avec une note de 39/50, soit une note de 78% ;
2. NGOWENUBUSA Céleus s'est classé en deuxième position avec une note de 35/50, soit une note de 70% ;
3. HARERIMANA Casimir s'est classé en troisième position avec note de 34/50, soit une note de 68% est inférieure à 70%, donc il est irrecevable.



**N.B** : Voir les détails sur l'annexe 2.

### Commentaire

Comme la Commission venait de trouver un deuxième candidat au poste du consultant, il restait aux Gestionnaires du Projet de contacter Monsieur KAVUYIMBO Venant et Monsieur NIYONKURU Charles afin de faire une négociation à propos des offres financières (Honoraires) et les contrats de consultance. Si on n'aboutit pas à un compromis, le Projet Climat Santé invitera le troisième candidat, Monsieur NGOWENUBUSA Céleus à venir négocier les honoraires.

La réunion qui avait commencé à 11 heures a pris fin à 14 h 25 minutes dans un climat d'entente.

Fait à Bujumbura, le 09 /05/2014

Rapporteur Epitace HUNGURUZIMANA

### Les signataires du Procès-verbal

- Monsieur MUYUKU Prosper, Président ;
- Madame MACUMI Antoinette, Membre ;
- Monsieur CIZA Fabien, Membre ;
- Monsieur NGENDAKUMANA Emmanuel, Coordonnateur du Projet Climat Santé, membre.



Annexe 1

Grille d'évaluation de l'offre technique du consultant formateur		Points (max)	HARERIMANA Casimir	NINYONKURU Charles	NGOWENUBUSA Céleus	
Critères	Formation	Diplôme en Master en santé environnemental (critère minimum)	10			
		Doctorat en santé +Master environnemental	2			
STOTAL	Formation sur les effets néfastes du CC, sur la santé, 1 point par formation(Max.3 points)	3				
		15				
Expérience	Nombre d'année d'expérience dans le domaine changements climatiques (5 points par 4 ans d'expérience, 1 point de plus /2 ans d'expérience de plus)	8				
		connaissance du phénomènes de CC sur la santé (module de formation élaboré (2pts par module de formation élaboré)	8			
			Capacité de formation des adultes	2		
			Travail en équipe	2		
			STOTAL	20		
Comprehension du mandat	Méthodologie de formation proposée	2				
		Contenu du module: 1 point par module,Mois clés Outils de suivi/2 points, Thèmes/2 points,Résultats/2 points,Attentes/2 points.	8			
STOTAL		10				
Calendrier prévisionnel		3				
Connaissance de la langue française		2				
STOTAL		5				
Total		50				
Observations						

Handwritten signatures and initials in blue ink at the bottom of the page.



Annexe 2

Grille d'évaluation de l'offre technique du consultant formateur

Critères	Points (max)	HARERIMANA	NIVONKURU Charles	NGOWENUBUSA	
		Casimir		Celeus	
Formation	Diplôme en Master en santé environnemental (critère minimum)	10	10	10	
	Doctorat en santé +Master environnemental	2	2	0	
STOTAL	Formation sur les effets néfastes du CC. sur la santé ,1 point par formation(Max,3 points)	3	3	3	
		15	15	13	
Expérience	Nombre d'année d'expérience dans le domaine changements climatiques (5 points par 4 ans d'expérience, 1 point de plus /2 ans d'expérience de plus). connaissance du phénomènes de CC sur la santé (module de formation élaboré (2pts par module de formation élaboré) Capacité de formation des adultes Travail en équipe	8	8	6	5
		2	2	2	2
		2	0	0	0
		20	10	16	9
		2	2	2	2
STOTAL	Methodologie de formation proposée				
	Contenu du module: 1 point par module, Mds clés:Outils de suivi/2 points, Thèmes/2 points, Résultats/2 points, Attentes/2 points	8	4	4	6
STOTAL	Calendrier prévisionnel	10	6	6	8
		3	3	0	3
STOTAL	Connaissance de la langue française	2	0	2	2
		5	3	2	5
STOTAL		50	34	39	35
	Observations		inacceptable,note inférieure à 70%	Classé en première position, Retenu	Classé en 2 <sup>ème</sup> position



## ANNEXE 5 : P .V. Evaluation du concours des journalistes

### RAPPORT D'ÉVALUATION DU CONCOURS DES JOURNALISTES SUR LA PRODUCTION DES ÉMISSIONS, REPORTAGES ET ARTICLES DE PRESSE.

#### INTRODUCTION

En du 02 au 04/07/2014, il s'est tenu au Guest House de Banga en province de Kayanza, une mission d'évaluation du concours des journalistes ci-haut cité, dans le cadre projet « Soutien au plaidoyer pour une intégration des liens entre changement climatique et santé dans les outils politiques concernés ».

En effet, l'Asbl A.LU.MA-Burundi en collaboration avec le Ministère de la santé Publique et de la Lutte contre le Sida (MSPLS) à travers la Direction de la Promotion de la Santé, de l'Hygiène et Assainissement(DPSHA) avec l'appui financier de la Coopération Allemande « GIZ », a organisé un concours des journalistes issues des différents media sur la production des meilleurs émissions, reportages et articles de presse en rapport avec la thématique « Les liens entre changement climatique et la santé ».

A cette fin, un jury ad hoc a été mis en place par la DPSHA et était composé de :

- MUYUKU Prosper : Cadre du DPSHA, Point focal du Projet et Président
- MACUMI Antoinette : Cadre du MEEATU, Membre
- NIRAMPEBA Martin : Cadre A.LU.MA-BURUNDI, Membre
- NGENDAKUMANA Emmanuel : Coordonnateur du projet, Membre
- DEBERI Rémégie : Cadre du DPSHA, Expert en communication, Membre rapporteur.

Ce jury avait pour mission l'ouverture, l'analyse et l'évaluation des offres soumises par les journalistes pour les différentes productions.

#### DEROULEMENT DE LA MISSION

##### O.METHODOLOGIE

Avant d'entrer dans le vif du sujet, le président du jury a introduit l'activité tout en rappelant le but du concours et la mission dudit jury.

Le Coordonnateur du projet « Soutien au plaidoyer pour une intégration des liens entre changement climatique et santé dans les outils politiques concernés » a proposé qu'il y ait des échanges de mise au point pour une meilleure compréhension, tant au niveau des termes de référence qu'à la définition des critères d'attribution des points permettant de classer les journalistes par ordre de mérite.

L'expert en communication a fait un point sur les terminologies couramment utilisées en rapport avec les émissions, les reportages et les articles de presse en vue de faciliter une même compréhension au sein de tous les membres du jury. Ces derniers ont ensuite

 1





échangé sur les différents critères d'évaluation selon le type de production avec une pondération de 1 à 5 pour chaque critère. Le total des points par production est porté à 50 quitte à le multiplier par 2 pour avoir le classement en pourcentage.

Pour ce qui concerne les articles de presse, les membres du jury se sont convenus d'un critère inclusif de 300 à 700 mots.

Quant à l'attribution des points, comme les membres du jury étaient au nombre de 5, chacun a pris son identification qui correspond à un numéro et attribuait les points aux candidats sous le même numéro et pour toutes les offres. Après l'analyse de chaque production, on faisait la moyenne de points à chaque critère.

S'il advenait que 2 candidats ou plus aient obtenus la même note, le jury a fixé les modalités comme quoi les candidats de sexes opposés, la candidature féminine serait favorisée; les candidats de mêmes sexes, l'ordre alphabétique serait considéré.

#### I. OUVERTURE DES OFFRES

Les membres du jury ont procédé à la vérification du nombre des offres soumises et à leur état de fermeture. Au total, 17 offres en parfait état de fermeture ont été soumises dont 8 émissions radiophoniques, 4 reportages, 4 articles de presse et 1 spot radiophonique.

#### II. PONDERATION DES CRITERES D'ANALYSE DES OFFRES

##### A. Emissions radio

Critères	Pondération
1. Le titre correspond au sujet	2
2. Le sujet est pertinent par rapport au contexte	5
3. L'angle est précis	3
4. La problématique est posée	5
5. Les personnes ressources sont pertinentes	2
6. Les lieux de collecte d'informations sont pertinents	2
7. La progression de l'émission respecte l'angle	3
8. Les questions posées sont claires et pertinentes	2
9. L'information diffusée est correcte	3
10. La durée de l'émission est respectée (15 min)	3
11. Les formats sont respectés et variés	2
12. Le son est audible	2

2



13. La musique de transition correspond à la thématique	1
14. Le réalisateur a rappelé le sujet (après chaque élément)	2
15. Vivacité de l'émission	2
16. L'information apporte des solutions à la thématique	5
17. Attestation de diffusion	1
18. Le caractère informatif de l'émission	3
19. L'originalité de l'émission	2
<b>TOTAL</b>	<b>50</b>

### B. Reportages

Critères	Pondération
1. Le sujet est pertinent par rapport au contexte	5
2. L'angle est précis	3
3. La problématique est posée	5
4. Les personnes ressources sont pertinentes	2
5. Les lieux de collecte d'informations sont pertinents	2
6. La progression du reportage respecte l'angle	3
7. Les questions posées sont claires et pertinentes	2
8. L'information diffusée est correcte	3
9. La durée est respectée (inférieure ou égale à 3 min)	3
10. L'information apporte des solutions à la problématique posée	5
11. Le son est audible	2
12. Attestation de diffusion	1
13. Le caractère informatif du reportage	3
14. L'originalité du reportage	2
15. Les formats sont respectés et variés	2
16. Vivacité du reportage	2
17. Son d'ambiance	3
18. Maîtrise du sujet	2
<b>TOTAL</b>	<b>50</b>

### C. Articles de presse

CRITERES	PONDERATION
1. Le titre correspond au sujet	2
2. Le sujet est pertinent par rapport au contexte	5
3. L'angle est précis	3
4. La problématique est posée	5
5. les personnes ressources sont pertinentes	2

3



6. Les lieux de collecte d'informations sont pertinents	2
7. La progression de l'article respecte l'angle	3
8. Les questions posées sont claires et pertinentes	2
9. L'information diffusée est correcte	3
10. L'article comporte entre 300 et 700 mots	3
11. La police est respectée (entre 10 et 12)	2
12. L'originalité de l'article	2
13. L'article se trouve sur la page noble	1
14. L'article comporte des illustrations	2
15. Le mot clé est libéré	2
16. L'article comporte une signature	1
17. L'article comporte des intertitres	2
18. L'information apporte des solutions à la problématique posée	5
19. Attestation de publication	1
20. Le caractère informatif de l'article	2
<b>TOTAL</b>	<b>50</b>

### III. ANALYSE DES OFFRES

En se référant aux termes de référence, les membres du jury ont trouvé que le spot radiophonique n'était pas éligible. C'est ainsi que l'analyse des productions a porté sur 16 offres.

A. Pour les émissions radiophoniques, le tableau suivant montre le classement par mérite des participants au concours.

Nom et prénom	Médium	Points obtenus	Pourcentage
1. NDAYIRAGIJE Egide	Radio Scolaire Nderagakura	40,3 /50	80,6
2. NAHAYO Dorothee	Radio Nationale	40,1/50	80,2
3. MAYONGA Jean Marie	CCIB FM	37,4/50	74,8
4. KWIZERA Joselyne	Radio Isanganiro	35,9/50	71,8
5. Rita TABU	Radio Publique Africaine	33,3/50	66,6
6. UWIMANA Vincent	Radio Culture	33,3/50	66,6
7. BANIGWANINZIGO Innocent	Radio Maria Burundi	29,8/50	59,6
8. NKURUNZIZA Clarine	Radio Isanganiro	18/50	36

NB : Le détail par critère se trouve en annexe I



B. Pour les reportages, le tableau suivant montre le classement par mérite des participants au concours.

Nom et prénom	Médium	Points obtenus	Pourcentage
1. NIBIGIRA Donat	Radio Nationale	42/50	84
2. IRADUKUNDA Hortense	Radio Isanganiro	34,9/50	69,8
3. KIBOGORA Jean Georges	RSF Bonesha	34,3/50	68,6
4. BANIGWANINZIGO Innocent	Radio Mariya Burundi	29/50	58

NB : Le détail par critère se trouve en annexe II

C. Pour les articles de presse, le tableau suivant montre le classement par mérite des participants au concours.

Nom et prénom	Médium	Points obtenus	Pourcentage
1. SINDAYIHEBURA Philippe	Le Journal Ndongozi	41,9/50	83,8
2. NDABASHINZE Rénoval	Le Journal Iwacu	39,1/50	78,2
3. MUBWIGIRI Victor	ABP	35,6/50	71,2
4. HORAHO Axella	Net Press	33,2/50	66,4

NB : Le détail par critère se trouve en annexe III

Fait à BANGA, le 04/07/2014

Les membres du jury :

- MUYUKU Prosper : Président
- MACUMI Antoinette : Membre
- NTIRAMPEBA Martin : Membre
- NGENDAKUMANA Emmanuel : Membre
- DEBERI Rémégie : Membre et Rapporteur





ANNEXE II

Grille d'évaluation de l'offre au concours des journalistes

Catégorie des offres	Ponderation des points	Victor MUBWIGIRI					Philippe SINDAVYHEBURA					NDABASHINZE Renovat					HORAHU Awella								
		1	2	3	4	5	Moyen	1	2	3	4	5	Moyen	1	2	3	4	5	Moyen	1	2	3	4	5	
Presse écrite	1. Le titre correspond au sujet	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
	2. Le sujet est pertinent par rapport au contexte	5	4,5	4	3	4	3,9	4	4	5	4	4,2	4	3	4	3	4	3,6	5	3	4	3	3	3,6	
	3. L'angle est précis	3	2,5	2	2	3	2,3	3	3	2	3	2,6	2	3	2	2	1	2	2	2	1	2	1	1,6	
	4. La problématique est posée	5	4,5	4	3	4	3,9	4	4	4	4	4	4	4	3	3	3,5	3,5	4	3	3	4	3	3,4	
	5. Les personnes ressources sont pertinentes	2	2	2	2	2	2	2	1	1	2	1,6	1	2	1	1	2	1,4	2	2	1	0	2	1,4	
	6. Les lieux de collectes d'informations sont pertinents	2	2	2	1	2	1,8	2	2	1	2	1,8	2	2	1	1	2	1,8	2	2	1	1	2	1,6	
	7. La progression de l'article respecte l'angle	3	3	2	1	3	1	2	2,5	3	1	2	2,1	2,5	2	2	1	1,9	3	2	1	2	1	1,8	
	8. Les questions posées sont claires et pertinentes	2	2	0	0	2	1	1	0	1	0	2	1	2	1	1	1	1,4	1	0	0	1	1	0,6	
	9. L'information diffusée est correcte	3	3	2	2	3	2,4	3	2	2	2,5	2,3	3	2	2	2	2,2	2	2	1	2	2	2	1,8	
	10. L'article comporte entre 300et 700 mots	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	
	11. La police est respectée(entre 10 et 11)	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
	12.L'originalité de l'article	2	2	1	2	2	1,8	1,5	2	2	1	1,7	1	1	2	1	2	1,4	1,5	2	2	2	2	1,9	
	13.L'article se trouve sur la page noble	1	1	1	1	1	1	0	0	0	0,5	0,1	1	1	1	1	0,9	1	1	1	1	1	1	1	
	14.L'article comporte des illustrations	2	0	0	0	0	0	1,5	2	1	2	1,7	2	2	1	2	1,8	0	0	0	0	0	0	0	
	15. Le mot clé est libéré	2	0	0	0	0	0	2	2	2	2	2	2	2	2	0	1,6	0	0	0	0	0	0	0	
	16.L'article comporte une signature	1	0	0	0	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	0	0	0	0	
	17.L'article comporte des intertitres	2	0	0	0	0	0	2	2	2	2	2	2	2	1	1	1,6	2	2	2	2	2	1	1,8	
	18. L'information apporte des solutions à la problématique	5	4,5	3	2	5	3,7	4	4	4	4	4	4	3	3	3	3,2	3,5	4	2	4	3	3	3,3	
	19. Attestation de diffusion	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
19. Le caractère informatif de l'article	2	2	1	2	2	1,8	2	1	2	2	1,8	2	1	2	2	1,8	2	1	2	1	2	1	1,6		
Total	50						35,6				41,9					39,1							33,2		
%							71,2				83,8					78,2							65,4		
Classement						3ème					1er					2ème							4ème		



Grille d'évaluation de l'offre au concours des journalistes

ANNEXE III

catégorie des offres	Fédération des points	BANYW/ANINZIGO					IBANJUMBA HORTEZA					NIBIGIRA DUAZI					KIBOGORA I GEORGEA									
		1	2	3	4	5	Moyen	1	2	3	4	5	Moyen	1	2	3	4	5	Moyen	1	2	3	4	5	Moyen	
Reportage	1. Le sujet est pertinent par rapport au contexte	5	3	4	4	3	3	3,4	0	0	2	3	4	1,8	4	4	4	5	4	4,2	4	3	2	3	4	3,2
	2. L'angle est précis	3	2	3	3	2	0	2	1	1	1	2	3	1,6	2	3	3	3	2	2,6	2	3	1	2	2	2
	3. La problématique est posée	5	3	3	5	3	3	3,4	2	4	3	1	4	2,8	4	5	3	4	4	4	3,5	4	2	3	3	3,1
	4. Les personnes ressources sont pertinentes	2	0	0	0	0	0	0	2	2	2	1	2	1,8	2	2	2	2	1	1,8	1	2	1	2	2	1,8
	5. Les lieux de collectes d'informations sont pertinents	2	0	0	0	1	0	0,2	2	2	2	1	2	1,8	2	2	2	2	2	2	1	2	1	1	2	1,4
	6. La progression du reportage respecte l'angle	3	2	3	2	1	1	1,8	1	3	2	2	3	2,2	2	3	2	3	3	2,6	2	3	2	2	3	2,4
	7. Les questions posées sont claires et pertinentes	2	0	0	0	0	0	0	2	2	1	1	2	1,6	2	2	1	2	2	1,8	1	1	1	1	2	1,2
	8. L'information diffusée est correcte	3	2	2	3	2	2	2,2	3	3	3	1	2,5	2,5	2	3	3	3	2,5	2,7	2	2	2	2	2	2
	9. La durée est respectée : inférieur ou égal à 3min	3	3	3	3	3	3	3	2,5	2	1	2	2,5	2	3	3	2	3	2,5	2,7	3	3	3	3	3	3
	10. L'information apporte des solutions à la problématique posée.	5	4	3	5	3	4	3,8	0	4	2	3	4,5	2,7	4	4	3	4	4	3,8	2	4	2	2	4	2,8
	11. Le son est audible	2	2	2	2	1	2	1,8	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	1	2	2	2	2	1,8
	12. Attestation de diffusion	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	1	1	0,8	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	13. Le caractère informatif du reportage	3	3	1	3	2	2	2,1	3	2	1	2	2	2	2	3	3	3	2	2,6	2	2	1	2	2	1,8
	14. L'originalité du reportage	2	1	2	1	1	2	1,3	2	2	2	1	2	1,8	2	2	1	2	2	1,8	2	2	1	2	2	1,8
	15. Les formats sont respectés et variés	2	0	0	0	0	0	0	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	1,5	2	1	2	2	1,7
	16. Variété du reportage	2	1	2	1	1	1	1,2	2	2	2	1	2	1,8	2	2	2	2	2	2	1,5	2	1	2	2	1,7
	17. Son d'ambiance	3	0	0	0	0	0	0	2	2	2	2	3	2,2	2	0	0	0	0	0,4	0	0	0	0	0	0
	18. Maîtrise du Sujet	2	2	2	2	2	2	1,8	2	2	1	1	1,5	1,5	2	2	2	2	2	2	2	2	1	2	2	1,8
Total							29						34,3						42						34,3	
%							58						69,8						84						68,6	
Classement							déjà						Zéro						1er						3ème	



## Annexe 6 : Nomination du Nouveau Comité de pilotage

REPUBLIQUE DU BURUNDI

Bujumbura, le 19/09/2014



MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE  
ET DE LA LUTTE CONTRE LE SIDA  
Cabinet du Ministre

N° 630 / 3349 / CAB / 14

V/Réf /

N/Réf

Objet : Nomination d'un comité de Pilotage

Aux Docteurs :

- NIZIGIYIMANA Dionis (SP)
- MISAGO Léonidas (DPSHA)
- NKEZIMANA Denise (OMS)

Aux Mesdames, Messieurs :

- MBONERANE Albert (ALUMA)
- NGENDAKUMANA Emmanuel (ALUMA)
- MUYUKU Prosper (DPSHA)
- BUKURU Pamphile (DPSHA)
- MIBURO Joselyne (DPSHA)
- WIESENHUETTER Juliane (GIZ)
- URSULA SCHOCH Suzanne (GIZ)
- MACUMI Antoinette (MEEATU)
- NSABIMANA Salvator (MEEATU)
- GABIRO Elvis (Cabinet MSPLS)
- KWIZERA Evariste (PNILP)

Docteurs, Mesdames, Messieurs

J'ai l'honneur de vous informer que vous êtes nommés membres du comité de pilotage chargé de mettre en œuvre le projet « Soutien au plaidoyer pour une intégration des liens entre changement climatique et la santé dans les outils de politiques concernés »

Il s'agit d'un projet financé par la Coopération Allemande GIZ via l'Association Action de Lutte contre la Malaria (A.L.U.MA-BURUNDI).

Le Président et le Vice-président sont respectivement Dr NIZIGIYIMANA Dionis, MBONERANE Albert. Le Secrétariat sera assuré conjointement par Dr MISAGO Léonidas et NGENDAKUMANA Emmanuel.

Veuillez agréer, Docteurs, Mesdames, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE  
ET DE LA LUTTE CONTRE LE SIDA

Po Dr Dionis NIZIGIYIMANA  
Hon. Dr Sabine NTAKARUTIMANA

Copie pour Information à :

Madame l'Inspecteur Général au MSPLS  
Monsieur le Directeur Général (Tous)

12-09-2014



**Annexe 7 : Liste et contact des personnes ressources à l'Assemblée Nationale**

N°	Nom & Prénom	Genre	Fonction	Institution	GSM/Tél. fixe	Email
1	Hon. NIYUNGEKO Ildégonde	F	Député	Assemblée Nationale	79 967045	<a href="mailto:niyungekoildegonde@yahoo.fr">niyungekoildegonde@yahoo.fr</a>
2	Hon. NTAKAMURENGA Joseph	M	Député	Assemblée Nationale	77 788819	<a href="mailto:intakamurenga@yahoo.fr">intakamurenga@yahoo.fr</a>
3	Hon. NTANGAMAJERI Diomède	M	Député	Assemblée Nationale	79 599142	<a href="mailto:dntangamajeri@yahoo.fr">dntangamajeri@yahoo.fr</a>
4	Hon. INAMAHORO Espérance	F	Député	Assemblée Nationale	79 044139	<a href="mailto:espnamahoro@yahoo.fr">espnamahoro@yahoo.fr</a>
5	Hon. NDAYIRAGIJE Samuel	M	Sénateur	Sénat	79 579050	<a href="mailto:ndajesam@yahoo.fr">ndajesam@yahoo.fr</a>
6	Hon. UWIMANA Charlotte	F	Député	Assemblée Nationale	71 350410	<a href="mailto:ucharlotte60@yahoo.fr">ucharlotte60@yahoo.fr</a>
7	Hon. NUNZUBUMWE Gertrude	F	Député	Assemblée Nationale	71 030523	<a href="mailto:gnunzu@yahoo.fr">gnunzu@yahoo.fr</a>
8	Hon. UWIMANA J-M Pasteur	M	Député	Assemblée Nationale	79 100605	<a href="mailto:jeanpasteuruwimana@yahoo.fr">jeanpasteuruwimana@yahoo.fr</a>
9	Hon. Dr. Innocent NKURUNZIZA	M	Sénateur	Sénat	79 979494	<a href="mailto:Nkurunzizainnoa919gmail.com">Nkurunzizainnoa919gmail.com</a>
10	Hon. NIYOYANKANA Bonaventure	M	Député	Assemblée Nationale	79 930467	<a href="mailto:bniyoyanka@yahoo.fr">bniyoyanka@yahoo.fr</a>
11	Hon. UWIZEYE Ibrahim	M	Député	Assemblée Nationale	79 167311	<a href="mailto:uwizeyibrah@gmail.com">uwizeyibrah@gmail.com</a>
12	Hon. MWASHAMBA Ismaël	F	Sénatrice	Sénat	79 852083	<a href="mailto:mwashambaismael@yahoo.fr">mwashambaismael@yahoo.fr</a>
13	Hon. BAMPORUBUSA Benjamin	M	Député	Assemblée Nationale	79 865088	<a href="mailto:bbamporu@yahoo.com">bbamporu@yahoo.com</a>
14	Hon. GAFURERO Léocadie	F	Député	Assemblée Nationale	79 863715	<a href="mailto:cadgf@yahoo.fr">cadgf@yahoo.fr</a>
15	Hon. NSABIMANA Rose	F	Député	Assemblée Nationale	71852678-75480330	<a href="mailto:nsabimanamarierose@yahoo.com">nsabimanamarierose@yahoo.com</a>
16	Hon. NDAYIRORERE Christine	F	Sénatrice	Sénat	79 496639	<a href="mailto:christnday5@yahoo.fr">christnday5@yahoo.fr</a>
17	Hon. NSAVYIMANA Gisèle	F	Député	Assemblée Nationale	79 308543	<a href="mailto:Nsavyimanag@gmail.fr">Nsavyimanag@gmail.fr</a>
18	Hon. BUKURU Bernardine	F	Député	Assemblée Nationale	79 467357	-
19	Hon. NIYOYUNGURUZA Méthode	M	Député	Assemblée Nationale	79 947581	<a href="mailto:niyoyunguruzam@yahoo.fr">niyoyunguruzam@yahoo.fr</a>
20	Hon. NITEREKA Christine	F	Député	Assemblée Nationale	79 879880	<a href="mailto:cnitreka@yahoo.fr">cnitreka@yahoo.fr</a>
21	Hon. SIMBAKIRA Etienne	M	Député	Assemblée Nationale	79 931861	<a href="mailto:simbakiraetienne@yahoo.fr">simbakiraetienne@yahoo.fr</a>
22	Hon. NDEMEYE Emmanuel	M	Sénateur	Sénat	79 153871	<a href="mailto:ndemeyeemmanuel@yahoo.fr">ndemeyeemmanuel@yahoo.fr</a>
23	Hon. ARAKAZA Christine	F	Député	Assemblée Nationale	79 134379	<a href="mailto:christinearakaza@gmail.com">christinearakaza@gmail.com</a>
24	Hon. CITEGETSE Espérance	F	Sénatrice	Sénat	77 788876	<a href="mailto:citesperance@yahoo.fr">citesperance@yahoo.fr</a>
25	Hon. NSHIMIRIMANA Georges	AN	Député	Assemblée Nationale	79 910222	<a href="mailto:nshimijoriji@yahoo.fr">nshimijoriji@yahoo.fr</a>
26	NIYOYANKUNZE Evelyne	F	F.A.N.*	Assemblée Nationale	71 594343	<a href="mailto:evelyneniyo@yahoo.fr">evelyneniyo@yahoo.fr</a>
27	NYANDWI Salvator	M	F.A.N.	Assemblée Nationale	71 337522	<a href="mailto:nyandwis@gmail.com">nyandwis@gmail.com</a>

\*FAN : Fonctionnaire de l'Assemblée Nationale

**Annexe 8 : Liste et contact des personnes ressources des leaders d'opinion**

N°	Nom & Prénom	Genre	Fonction	Institution	GSM/Tél. fixe	Email
1	NDAYIZEYE Patricia	F	Président	Parti PML ABANYAMWETE	79 916636	<a href="mailto:ciandayizeye@yahoo.fr">ciandayizeye@yahoo.fr</a>
2	CISHAHAYO J-Bosco	M	Administratif Financier	A.LU.MA-Burundi	78 822888	<a href="mailto:cishahayojembosco@yahoo.fr">cishahayojembosco@yahoo.fr</a>
3	NDAYEGAMIYE Marius	M	Secrétaire	Parti PIEBU ABANYESHAKA	79 421663	<a href="mailto:ndayegamiye.marius@gmail.com">ndayegamiye.marius@gmail.com</a>
4	NZEYIMANA Alain	M	Secrétaire Permanent	Forum des partis politiques	71 033218	<a href="mailto:Nalain2k@gmail.com">Nalain2k@gmail.com</a>
5	Hon.NTANYUNGU Festus	M	Président	Forum des partis politiques	77 05499	<a href="mailto:ntanyungufestus@yahoo.fr">ntanyungufestus@yahoo.fr</a>
6	Dr MISAGO Léonidas	M	Directeur DPSHA	MSPLS	77 731148	<a href="mailto:Misagoleo11@yahoo.fr">Misagoleo11@yahoo.fr</a>
7	CASIMIR Nick Polo	M	Président	FOUNDATION FEM	79 460000	<a href="mailto:Polnick10@hotmail.com">Polnick10@hotmail.com</a>
8	BUKURU Pamphile	M	Chef de service	MSPLS	79 928008	<a href="mailto:bupamphilus@yahoo.fr">bupamphilus@yahoo.fr</a>
9	HABIYAREMYE J-Claude	M	Secrétaire National	League des Jeunes du Parti CNDD-FDD	79 598807	<a href="mailto:habiyaemyejeanclaude556@yahoo.fr">habiyaemyejeanclaude556@yahoo.fr</a>
10	Hon. Dr. Innocent NKURUNZIZA	M	Sénateur	Sénat	79 979494	<a href="mailto:Nkurunzizainnoa919gmail.com">Nkurunzizainnoa919gmail.com</a>
11	NGENDAHAYO Onesphore	M	Cadre d'Appui	Forum des partis politiques	71 181510	<a href="mailto:ongendahayo@yahoo.com">ongendahayo@yahoo.com</a>
12	NKURUNZIZA Christian	M	Commissaire Général	Parti CNDD-FDD	77 763412	<a href="mailto:nzizachrist@yahoo.fr">nzizachrist@yahoo.fr</a>
13	CIMPAYE Jean-Dieudonné	M	Secrétaire Exécutif National	Parti UPD-ZIGAMIBANGA	79 887944	<a href="mailto:updzigamibanga12@gmail.com">updzigamibanga12@gmail.com</a>
14	MIBURO Josélyne	F	Point focal SANA	MSPLS	79 430236	<a href="mailto:josemiburo@yahoo.fr">josemiburo@yahoo.fr</a>
15	KAMICANIYE Lénady	F	Représentant Légal	PASIDE-IMBONEZA	75 340005 76 340000	<a href="mailto:kamiledys@yahoo.fr">kamiledys@yahoo.fr</a>
16	BUTOYI Claver	M	Secrétaire Exécutif	Parti PARENA	77/79 964896	<a href="mailto:butoyiclav@gmail.com">butoyiclav@gmail.com</a>
17	NZOSABIMANA Jean	M	Membre de la CJD	Parti SAHWANYA FRODEBU	76/79 588556	<a href="mailto:janzos@yahoo.fr">janzos@yahoo.fr</a>
18	Père YAMUREMYE Désiré	M	Présentateur	consultant	77 774081	-
19	NTIKAHAVUYE M.Louise	F	Sénatrice	Ligue des femmes du Parti CNDD-FDD	79 817796	<a href="mailto:ntimarielouise@yahoo.com">ntimarielouise@yahoo.com</a>
20	NIYONKURU Pierre	M	Coordinateur National adjoint	CEPBU	76/77 731600	<a href="mailto:Pierre.niyonkuru@yahoo.fr">Pierre.niyonkuru@yahoo.fr</a>
21	NKUNZIMANA Frédéric	M	Chef de Département des projets	CEPBU	76/79 925156	<a href="mailto:nkunfred2007@yahoo.fr">nkunfred2007@yahoo.fr</a> / <a href="mailto:nkunfred2007@gmail.com">nkunfred2007@gmail.com</a>



22	NINTUNZAE Emmanuel	M	Personne d'appui et membre	ASBL BIRATURABA	79 911818	nintunzemma@yahoo.fr
23	COYIREMEYE Saturnin	M	Membre du Bureau politique	Parti SANGWE PADER	71 890000 77 784775	lbctcosat@yahoo.fr/ lbctcosat@gmail.com
24	NIYOMWUNGERE Richard	M	Membre du Bureau politique	Parti MSD	75/79 484387	niriche@gmail.com
25	MASABO Philippe	M	Coordinateur	FCBN	79 938948	Fcbn06@yahoo.fr
26	BUKURU Claudine	F	Présidente de la Ligue des femmes	Parti FNL IRAGI RYA GAHUTU Rémy	79 566004 75 554489	bukuruclau@yahoo.fr
27	NINDEREYE Joselyne	F	Point focal/thématique changement climatique	CAFOB	78/79 998741 22218409	jofinke@yahoo.fr
28	NAHIMANA Rémy	M	Directeur du Département de la population	Parti UPRONA	71 037451 77 734141	remynahimana@yahoo.fr
29	NIBIGIRA Gervais	M	Membre	FORSC	71 288426 77 293383	kiguruge@yahoo.fr
30	HAVYARIMANA Richard	M	Coordinateur	350+BNCC	77 755054 79 804702	havyarichard@gmail.com
31	HASHAZINYANGE J-M Vianney	M	Président de la Ligue des Jeunes	Parti FNL	71701136	hashazinyange@yahoo.fr
32	NKURUNZIZA Fidèle	M	Appui temporel	CNEB	71 807980	nkufid@yahoo.fr
33	Rév.SINZINKAYO Alexandre	M	Chef de programme de paix, justice et réconciliation (Coordinateur)	CNEB	79 967138	Sinzinkayoalexandre@yahoo.fr
34	CIZA Fabien	M	Conseiller	DPSHA/MSPLS	79 706074	ciza_fabien@yahoo.fr
35	KARAKURA Josélyne	F	Membre	Parti PARIBU	79 801237	kara@yahoo.fr
36	HAVYARIMANA Manassé	M	Membre	CNEB	79 585164	hamanan@yahoo.fr
37	BANDUSHUBWENGE J-Paul	M		CNEB	71 252 194	-
38	NDUWAYO Agrippine	F	Animatrice Programme GUTWARA NEZA	CNEB	79 939916	naggry@yahoo.fr
39	KASSIM Jaffar	M	Porte-parole	COMIBU	75/79 918506	kassimjaffar@yahoo.fr
40	SIFA Amani	F	Secrétaire Exécutive	COMIBU	71 755219 75 617668	amanisifa@yahoo.fr
41	BIGIRIMANA Anicet	M	Conseiller	MSPLS	75/79 956933	b.anicet@yahoo.fr
42	BASABOSE J-Claude	M	Secrétaire Exécutif	Parti CNDD	76 281 583 79 354707	jeanbasaclaude@nokiamail.com
43	Rév.KIMARARUNGU Aimé	M	Secrétaire	EAB	79 925370	aimejosephk@yahoo.com
44	NDUWAHORU Audace	M	Coordinateur de l'Education	EAB	79 996838	audacendu@yahoo.com

**Annexe 8 : Liste et contact des personnes ressources des membres du groupe SANA/Burundi**

<b>N°</b>	<b>Nom &amp; Prénom</b>	<b>Genre</b>	<b>Fonction</b>	<b>Institution</b>	<b>GSM/Tél. fixe</b>	<b>Email</b>
1	MIBURO Joselyne	F	Point focal SANA au MSPLS	MSPLS	79430236	josemiburo@yahoo.fr
2	NKURUNZIZA Béatrice	F	SNHA/DPSHA	MSPLS	79910503	-
3	NTEZIRYAYO Judith	F	Conseillère	DPSHA/MSPLS	77658908	judithnteziryayo@yahoo.fr
4	Anicet BIGIRIMANA	M	Conseiller	MSPLS/PNILMC	77956933	b.anicet@yahoo.fr
5	NIJIMBERE Alice	F	Membre SANA	SETEMU	71325324 78846264	Nijimbere_alice@yahoo.fr
6	RUGURIKA Donate	F	Membre SANA, Enseignant	INSP	7706306378840 482	donaterug@yahoo.fr
7	MACUMI Antoinette	F	PF environnement, GNT,SANA	MEEATU	77733400	MacSaba72@yahoo.fr
8	GAHUNGU Joseph	M	Administratif	CNPK	78850940	gahujose@yahoo.fr
9	NITUNGA Caritas	F	Cabinet/Conseillère	MINAGRIE	79025627	-
10	HATUNGIMANA Hafsa	F	Infirmière	MSPLS	79436570	Hafsa.hatu@yahoo.fr
11	NGENDAKURIYO Elie	M	Infirmier	A.LU.MA-Bdi	79913283	-
12	NTAKIRUTIMANA Oswald	M	MEEATU/Membre SANA	MEEATU/DF	79946532	Ntakos2005@yahoo.fr
13	BIRIZANYE Serge	M	Directeur/Membre SANA	MCIPT	79923092	sergebirizanye@yahoo.fr
14	CIZA Fabien	M	Conseiller DPSHA	MSPLS	79706074	Ciza_fabien@yahoo.fr
15	BIGIRIMANA Thaddée	M	Conseiller DPSHA	MSPLS	71594459	-
16	DUDU Innocent	M	AGRO-METEOROLOGISTE	IGEBU	71244157	inndudu@yahoo.fr
17	Dr.KWIZERA Evariste	M	Chef de service PEC	PNILP	77777025	kwizeraevariste@yahoo.fr
18	Ir.NSHIMIRIMANA M.Josée	F	Conseillère DGAT,membre SANA	MEEATU	79365542	Mariejosenshimirimana@yahoo.fr
19	NTIRAMPEBA Martin	M	Membre	A.LU.MA-Bdi	79231300	ntiraniyo@yahoo.fr
20	MUYUKU Prosper	M	Chef SNHA	MSPLS/DPSHA	77790577	prospermuyuku@yahoo.fr
21	NSABIMANA Salvator	M	OBPE Conseiller	OBPE/MEEATU	79931827	nsabsalva@yahoo.fr
22	SINDAYIKENGERA Isidore	M	Chargé des Programmes	MFPDE	78870070	Bampore006@yahoo.fr

**ANNEXE 9 : Liste et contact des personnes ressources des journalistes animateurs des émissions sur la santé et environnement**

<b>N°</b>	<b>Nom &amp; Prénom</b>	<b>Genre</b>	<b>Fonction</b>	<b>Institution</b>	<b>GSM/Tél. fixe</b>	<b>Email</b>
1	NDAYIRAGIJE Egide	M	Journaliste	Radio scolaire NDERAGAKURA	79 920760	<a href="mailto:ndayegide@yahoo.fr">ndayegide@yahoo.fr</a>
2	GAHUNGU Richard	M	Journaliste	Radio Télé Renaissance	71 602212	<a href="mailto:richardgahungu@yahoo.fr">richardgahungu@yahoo.fr</a>
3	NDUWAYO Anicet	M	Journaliste	Radio SALAMA	79 942417	<a href="mailto:ndiramiyehelga@gmail.com">ndiramiyehelga@gmail.com</a>
4	MUBWIGIRI Victor	M	Journaliste	ABP	71 197 658	<a href="mailto:victormubwigiri@gmail.com">victormubwigiri@gmail.com</a>
5	NSHIMIRIMANA Aimée	F	Journaliste	Radio REMA F.M	76 296717	<a href="mailto:nshimime@yahoo.fr">nshimime@yahoo.fr</a>
6	MPAWENIMANA Audace	M	Journaliste	Radio voix d'Espoir	79 342684	<a href="mailto:mpawenimanaudace@yahoo.fr">mpawenimanaudace@yahoo.fr</a>
7	SINGA SINGIRANKABO Alexis	M	Journaliste	Radio sans frontière BONESHA FM	78 878080/76878080	<a href="mailto:singa.lion@yahoo.fr">singa.lion@yahoo.fr</a>
8	IRADUKUNDA Hortence	F	Journaliste	Radio ISANGANIRO	79 560751	<a href="mailto:iradhortence@yahoo.fr">iradhortence@yahoo.fr</a>
9	NKURUNZIZA Clarine	F	Journaliste	Radio ISANGANIRO	76 511630/79 981250	<a href="mailto:nclarine@gmail.com">nclarine@gmail.com</a>
10	UWIMANA Vincent	M	Journaliste	Radio Culture	79 078511/75 460613	<a href="mailto:vincent.uwimana@yahoo.fr">vincent.uwimana@yahoo.fr</a>
11	NDACAYISABA Vincent	M	Journaliste	Radio Télé REMA	76 068128	<a href="mailto:vindaca2007@yahoo.fr">vindaca2007@yahoo.fr</a>
12	IRADUKUNDA Elvis	M	Journaliste	Radio Télé SALAMA	79 265091	<a href="mailto:elvis.iradu@yahoo.com">elvis.iradu@yahoo.com</a>
13	BIZIMANA Wilbert	M	Journaliste	Héritage TV	79 581405	<a href="mailto:wilberbiz@yahoo.fr">wilberbiz@yahoo.fr</a>
14	BIGORO NDAYISABA Ernest	M	Journaliste	Radio sans frontière BONESHA FM	76 899508	<a href="mailto:ernestbinda@gmail.com">ernestbinda@gmail.com</a>
15	ISHIMWE Tidian	M	Journaliste	R.T.N.B	71 161620	-
16	NYANDWI Dieudonné	M	Journaliste	R.T.N.B	79 967640	<a href="mailto:seventhdieudonn@yahoo.fr">seventhdieudonn@yahoo.fr</a>
17	KIBOGORA J-Géorges	M	Journaliste	Radio sans frontière BONESHA FM	79 909049	<a href="mailto:Kibo_jeangeorges@yahoo.fr">Kibo_jeangeorges@yahoo.fr</a>
18	SINDAYIHEBURA Philippe	M	Journaliste	Journal NDONGOZI	79 951941	<a href="mailto:sindayiheburap@yahoo.fr">sindayiheburap@yahoo.fr</a>
19	TABU Rita	F	Journaliste	R.P.A	76 991381	<a href="mailto:ritabu1@yahoo.fr">ritabu1@yahoo.fr</a>
20	BANIGWANINZIGO Innocent	M	Journaliste	RADIO MARIA BURUNDI	79 256133	<a href="mailto:Shazainnocent2008@gmail.com">Shazainnocent2008@gmail.com</a>
21	NDAYISENGA Willy	M	Journaliste	RadioTélé Renaissance	79 247046	<a href="mailto:willyndayisenga@gmail.com">willyndayisenga@gmail.com</a>
22	HAKIZIMANA J-Claude	M	Journaliste	R.T.N.B	79 362824	-
23	Innocent NDUWAYO	M	Journaliste	R.T.N.B	79 923355	<a href="mailto:nduwinno@gmail.com">nduwinno@gmail.com</a>



24	BAZIKAMWE Révérien	M	Journaliste	RadioTélé Renaissance	76 022507	<a href="mailto:bazikarev@yahoo.fr">bazikarev@yahoo.fr</a>
25	SIBONIYO Guy Clovis	M	Journaliste	RadioTélé Renaissance	76 022517	<a href="mailto:sengaguyclov@yahoo.fr">sengaguyclov@yahoo.fr</a>
26	HORAHO Axella	F	Journaliste	Net Press	79 921766	<a href="mailto:horahoa@yahoo.fr">horahoa@yahoo.fr</a>
27	NYAMWERU Anicet	M	Journaliste	TV SALAMA	79309376	<a href="mailto:nyamweranicet@yahoo.fr">nyamweranicet@yahoo.fr</a>
28	BAHWA Ferdinand	M	Journaliste	Radio SALAMA	79 987327/75987327	<a href="mailto:ferdinandsengi@yahoo.fr">ferdinandsengi@yahoo.fr</a>
29	BIGANANYA Schola	F	Journaliste	R.T.N.B	79 923360	
30	NTAHOMVUKIYE Edouard	M	Journaliste	Radio Culture	77/79430192	<a href="mailto:Edouard.ntahomvukiye@yahoo.fr">Edouard.ntahomvukiye@yahoo.fr</a>
31	KABAGEME Marie Louise	F	Journaliste	R.T.N.B	79 824133	<a href="mailto:lkabagema@yahoo.fr">lkabagema@yahoo.fr</a>
32	MAYONGA J-Marie	M	Journaliste	CCIBFM+	75/77/79505040	<a href="mailto:mayjem2003gmail.com">mayjem2003gmail.com</a>
33	NZEYIMANA Adéline	F	Journaliste	RADIO MARIA BURUNDI	79090935	<a href="mailto:nzeyad@yahoo.fr">nzeyad@yahoo.fr</a>
34	MUKERARUGENDO Jules	M	Journaliste	RADIO Radio scolaire NDERAGAKURA	77/79 937626	<a href="mailto:mukerarugendo1@yahoo.fr">mukerarugendo1@yahoo.fr</a>
35	MPAWENIMANA Audace	M	Journaliste	Radio d'Espoir	79 342684	<a href="mailto:mpawenimanaaudace@yahoo.com">mpawenimanaaudace@yahoo.com</a>
36	NIMPAGARITSE Frediane	F	Journaliste	Maison de la Presse	79 927930	<a href="mailto:fnimpagaritse2002yahoo.fr">fnimpagaritse2002yahoo.fr</a>
37	NAHAYO Dorothée	F	Journaliste	Radio Nationale	77/79923524	<a href="mailto:dnahayo@yahoo.fr">dnahayo@yahoo.fr</a>
38	Rénovat NDABASHINZE	M	Journaliste	Journal IWACU	76 002023	<a href="mailto:Renos_2012@yahoo.com">Renos_2012@yahoo.com</a>

**ANNEXE :10 : Liste et contact des personnes ressources des Représentants des confessions religieuses**

N°	Nom & Prénom	Genre	Fonction	Institution	GSM/Tél. fixe	Email
1	Msgn NTAHONDEREYE Joachim	M	Evêque	Diocèse catholique de MUYINGA	22306719	chancemuyi@yahoo.fr
2	Sœur IRANGARUYE Célestine	F	Chef nursing	Hôpital Ijenda	77488136	irangaruecelest@gmail.com
3	Sœur Claudia Liliane Merrera	F	Infirmière	CDS RUZO	79 597105	<a href="mailto:Caridadnuanda15@yahoo.fr">Caridadnuanda15@yahoo.fr</a>
4	Abbé MBAZUMUTIMA Thaddée	M	Superviseur de l'éducation humaine	Diocèse RUTANA	79259998	
5	Mgr MADARAGA Antoine Pierre	M	Président de mixte permanente Eglise Catholique-Etat	Diocèse NGOZI	79927326	
6	Abbé NIYITUNGA Augustin	M	Secrétaire Exécutif Adjoint et Coordinateur Santé	Diocèse RUYIGI	79761865	<a href="mailto:sopradruyigi@yahoo.fr">sopradruyigi@yahoo.fr</a> <a href="mailto:niyaugustin2000@yahoo.fr">niyaugustin2000@yahoo.fr</a>
7	Sœur NAKABANDI Lamberta	F	Médecin Religieuse	Hôpital Ste Thérèse de GITEGA	79586308	<a href="mailto:lambnakabandi@gmail.com">lambnakabandi@gmail.com</a>
8	Sœur NIYIBIZI Yvonne	F	Responsable Hôpital MUSONGATI	Hôpital MUSONGATI	72073985 76053745	<a href="mailto:hospitalmusongati@gmail.com">hospitalmusongati@gmail.com</a>
9	Révérènde NDIMUBAKUNZI Jeanne Françoise	F	Pasteur et Educatrice	Eglise Anglicane/Diocèse GITEGA	79 546415 77235020	<a href="mailto:jeannendimubakunzi@gmail.com">jeannendimubakunzi@gmail.com</a>
10	NDAYISHIMIYE Espérance	F	Pasteur	Honest Church/RENAPEC	79 149371 75236944	<a href="mailto:ndayiesperence@yahoo.fr">ndayiesperence@yahoo.fr</a>
11	KAMANA Sandra	F	Assistante sociale	Ministère de la solidarité Nationale	79934346	
12	Sœur NAKINDAVYI Félicité	F	Religieuse DAAF de l'Hôpital	Hôpital GIHANGA-BUBANZA	79863447 76285402	<a href="mailto:f.nakindavyi@gmail.com">f.nakindavyi@gmail.com</a>



13	Frère RUBERINTWARI Albin	M	Coordinateur Santé ODAG	ODAG	71164111 22403027	albinruberintwari@gmail.com
14	Dr NIYONZIMA Ferdinand	M	Coordination santé SN	Caritas-Burundi	79 974194	niyonzimaferdinand@yahoo.fr
15	NKUNZIMANA Nathan	M	Membre	CNEB	79993792	Nkunzimanathan@gmail.com
16	NIYONKURU Pierre	M	Coordinateur National	CEPBU	77/79731600 964896	pierreniyonkuru@yahoo.fr
17	Rév.MUSEMAKWELI David	M	Pasteur	Eglise Méthodiste Libre	79953846	kabwesemakweli@yahoo.fr
18	Père YAMUREMYE Désiré	M	Père Jésuites	Père Jésuites	77 774081	-
19	NIJIMBERE Stany	M	Coordinateur/Santé/BADEC	BADEC	79011623	ndayijer@yahoo.fr
20	NDAYISHIMIYE Stany	M	Coordinateur National adjoint	CEPBU	76/77 731600	Pierre.niyonkuru@yahoo.fr
21	NIYONSABA Nestor	M	Sage-femme	CDS-Maternité MAKAMBA	79911329	
22	KUBWAYO Donatien	M	Coordinateur de santé	ODDBU	71105026	kubwad@yahoo.fr
23	Abbé NDIHOKUBWAYO Salèse	M	Secrétaire ex-adjoint	ODEDIM-CARITAS	79457885	ndihokus@yahoo.fr
24	NTACONAYIGIZE Bonaventure	M	Chargé information	CARITAS-Burundi	79 927884	bonaudantaco@yahoo.fr
25	Sœur NIYINDAGIYE Ménédore	F	Titulaire	CDS BUSORO	79 768406	mniyindagiye@yahoo.fr
26	NDIRAGABANYA Marie Assumpta	M	DAF	Hôpital MIVO	79 946 08	nmarieassumpta@yahoo.com
27	Apôtre NIKONARUSANZE Vianney	M	Rep légal/membre	Grace Bethany Church RENAPEC	79 925 302 22 278531	vijosnikon@gmail.com
28	Rév IRUTINGABO Médard	M	Chargé du département de la jeunesse	EAB/Diocèse GITEGA	79 414 121	irumed@yahoo.com
29	Rév Ch RUSHEMEZA Tharcisse	M	Rep.Légal sup Diocèse Gitega	EAB Gitega	79 002 246	tharcisserushemeza@yahoo.fr





30	El hadji KAGABO Ibrahim	M	Secr.Général	COMIBU	79 352 123	
31	Frère NTIRUSEZERANA Athnase	M	Délegué du S Diocésain	Diocèse RUYIGI/Bene YOZEFU	71 439 133	
32	Past.DIRIDIRI Adrien	M	Pasteur	RENAPEC	79 990481	Dirad07@yahoo.fr
33	BISHOP innocentios	M	Bishop	Orthox bishop		archinnotit@yahoo.com
34	NKUNZIMANA Frédéric	M	Chef des projets	CEPBU	76/79.925.156	Nkunfred2007@yahoo.fr
35	MANIRAKIZA Ephrain	M	Pasteur	RENAPEC	79/75 900 019	<a href="mailto:ephrainak@yahoo.com">ephrainak@yahoo.com</a> <a href="mailto:ephrainnak1@gmail.com">ephrainnak1@gmail.com</a>
36	Abbé NDORERE William	M	Prêtre	Eglise Catholique	79 580 253 76 294 480	William@yahoo.fr
37	Abbé KARONSE Léon Christophe	M	Prêtre	Eglise catholique	79 580 0253 76 294 480	
38	Abbé Vincent BANDEBA	M	Prêtre	Bureau diocésain de Gitega	77 734 785	vincentbandeba@gmail.com
39	Abbé Léonidas NISHEMEZWE	M	Directeur	Diocèse BURURI	79 997 653	Nicheleon2005@yahoo.fr
40	Père Désire YAMUREMYE	M	Père Jésuite	Père Jésuite	77 774 081	Yades55@yahoo.com

